



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7467^e séance

Lundi 22 juin 2015, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Adnin	(Malaisie)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Lucas
	Chili	M. Olguín Cigarroa
	Chine	M. Liu Jieyi
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Sison
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Lamek
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	M ^{me} Murmokaitė
	Nigéria	M. Adamu
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Tchad	M. Cherif
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2015/422)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2015/422)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de l'Inde, du Japon, du Pakistan, des Pays-Bas, de la République islamique d'Iran, de la Suède et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/422, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom..

M. Haysom (*parle en anglais*) : Je vous remercie de cette occasion qui m'est donnée de faire part des vues de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sur l'évolution récente de la situation en Afghanistan.

Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.7403), l'Afghanistan a fait des progrès au regard des défis à relever dans trois domaines distincts mais interdépendants : l'économie, la politique et la sécurité. Bien que ces progrès aient été modestes, il ne faut cependant pas les sous-estimer.

Il faut rappeler que pour l'Afghanistan, chaque phase des progrès à réaliser dans ces trois domaines

reste une épreuve à surmonter. Il ne faut pas croire que la partie est gagnée. L'échec dans un de ces domaines aurait des conséquences sur le succès de l'ensemble de la transition dans le pays. Il est plus que manifeste que l'Afghanistan a encore besoin de l'appui de la communauté internationale et de l'attention continue du Conseil.

Du fait de la contraction économique qui a suivi le retrait des forces militaires internationales, le Gouvernement a du mal à combler le déficit budgétaire – c'est-à-dire l'écart entre les ressources dont il peut disposer et l'argent qu'il peut dépenser. L'Afghanistan satisfait et dépasse ses objectifs, certes modestes, de revenus, mais le pays a des difficultés à réunir les ressources nécessaires pour s'acquitter de ses engagements en matière de gouvernance et réaliser ses priorités en matière de développement. En cette période où la croissance économique continue d'être faible, nous devons rester vigilants face au risque d'un recours croissant à l'économie illicite, notamment la production en pleine expansion de narcotiques.

L'Afghanistan relève ses défis sécuritaires, mais ses capacités sont mises de plus en plus à l'épreuve. Les Forces nationales de sécurité afghanes sont indéniablement sollicitées à l'extrême alors qu'elles doivent s'acquitter de la pleine responsabilité de la sécurité. On observe une intensification du conflit dans l'ensemble du pays, y compris dans des régions auparavant considérées comme sûres. Hier encore, près de la ville de Kunduz, importante d'un point de vue stratégique, le contrôle de la sécurité par le Gouvernement a été remis en cause. Aujourd'hui, une attaque visant le Parlement alors qu'il s'apprêtait à examiner la nomination du Ministre de la défense a été repoussée. Même si elles se heurtent à des difficultés opérationnelles, les Forces nationales de sécurité afghanes font preuve d'un engagement indéniable et continuent de démontrer leur capacité de résistance face aux tentatives des insurgés de gagner durablement du terrain.

Les combattants étrangers en provenance de pays situés au nord de l'Afghanistan et d'ailleurs continuent de poser tout particulièrement problème. L'inquiétude demeure également très grande face au fait que l'État islamique d'Iraq et du Levant, appelé « Daech » en Afghanistan, chercherait à prendre pied dans le pays. Une mobilisation et une coopération régionales plus fortes s'imposent afin de combattre cette menace commune. Il semble pour le moins inéquitable que

l'Afghanistan doit assumer seul la responsabilité de combattre des terroristes venus de pays voisins et qui ont d'autres pays voisins pour destination finale.

La volonté de l'Afghanistan de tendre la main à ses voisins est encourageante. Il convient notamment de signaler le renforcement des relations entre les Gouvernements afghans et pakistanais, qui prennent de plus en plus conscience des intérêts qu'ils ont en commun. À terme, une collaboration plus étroite sur l'ensemble des questions politiques, économiques et sociales jouera en faveur de la stabilité et de la prospérité régionales.

Comme prévu, le conflit s'est intensifié. Les pertes sont en hausse dans les deux camps, mais le signe le plus tragique de cette intensification des combats sont les pertes civiles, puisque pour l'instant cette année, on dénombre 4 216 civils tués ou blessés. Il y a tout juste deux jours, 16 civils, principalement des femmes et des enfants, ont été tués lorsqu'un bus a roulé sur un engin explosif improvisé. Aussi tragique qu'il soit, cet accident n'est malheureusement pas un cas isolé, mais plutôt un événement assez courant.

Ces incidents imposent un très lourd tribut affectif, économique et social aux familles, en particulier les veuves, qui se retrouvent souvent à vivre dans le dénuement économique le plus total. Le conflit touche aussi de nombreux autres Afghans, notamment les déplacés. L'assistance humanitaire est souvent entravée par l'insécurité et le fait que, hélas, les agents humanitaires sont également pris pour cible.

L'ONU va continuer de fournir une aide humanitaire aux personnes touchées et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) va s'employer à accroître la prise en charge des traumatismes et à répondre aux besoins à court terme d'un nombre croissant de déplacés. La MANUA va aussi poursuivre ses efforts de plaidoyer auprès de toutes les parties, y compris les Taliban, pour le renforcement des mesures de protection des civils.

Sur le plan politique, il y a eu également des progrès modestes. Depuis mon dernier exposé au Conseil en mars (voir S/PV.7403), tous les membres du Gouvernement ont été nommés, même si un doit encore être confirmé. À la date d'aujourd'hui, 21 gouverneurs de province ont été nommés et il y a accord concernant d'autres nominations importantes.

Après de longs retards, le Gouvernement s'est engagé à nommer les membres de la Commission

spéciale sur la réforme électorale d'ici à une semaine et à préciser le calendrier électoral dans les 30 jours. Le mandat de la chambre basse de l'Assemblée nationale, la Wolesi Jirga, était censé prendre fin aujourd'hui, alors que l'élection des nouveaux membres n'a toujours pas eu lieu. Suscitant la consternation, l'incertitude autour de l'avenir de l'actuelle Wolesi Jirga risquait de devenir une source de discorde publique. Heureusement, il y a tout juste trois jours, le Président Ghani a décidé, par décret, de proroger la Wolesi Jirga en place jusqu'à ce que l'élection puisse se tenir.

Malgré les tensions politiques, les institutions afghanes ont pu travailler de concert pour régler certains problèmes souverains. L'ONU attend avec intérêt la décision sur la date des prochaines élections, ainsi qu'une série d'actions visant à tenir les promesses de réforme électorale. Ces mesures contribueront grandement à rassurer les Afghans quant au fait que les institutions et les processus démocratiques sont à même de remplir leur rôle et de répondre aux attentes de la population.

L'aspect le plus épineux du partenariat mis en place dans le cadre du Gouvernement d'union nationale a été les nominations. Maintenant que cela est fait, pour l'essentiel, et que le Gouvernement a été constitué, nous espérons qu'il fonctionnera de manière plus efficace. Le moment est venu d'améliorer sensiblement la fourniture des services publics, de tenir les promesses électorales et de mettre en œuvre les réformes définies à Londres et promises dans les plans d'actions de 100 jours établis pour chaque ministère. La prochaine réunion des responsables de haut niveau du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, dans moins de trois mois, sera l'occasion d'afficher des progrès réels dans la réalisation des engagements mutuels pris par les donateurs et le Gouvernement à l'appui des réformes.

En référence à la demande du Conseil de sécurité tendant à ce que le Secrétaire général procède à un examen du rôle, de la structure et des activités de l'ensemble des entités des Nations Unies en Afghanistan, il me plaît d'indiquer que nous nous sommes entendus avec le Gouvernement pour créer une commission constituée de représentants du Gouvernement, de la communauté internationale des donateurs, de la MANUA et des organismes, fonds et programmes affiliés, qui sera coprésidée par la MANUA et le Gouvernement. Le mandat en a été communiqué aux membres et la Commission entamera sous peu ses travaux. Son

rapport devrait être prêt d'ici à la prochaine séance que le Conseil consacrera à l'Afghanistan, en septembre.

La paix aurait un effet positif majeur sur la capacité du Gouvernement de régler les problèmes économiques, politiques et en matière de sécurité. À long terme, la paix n'est pas un luxe mais une nécessité. Tant que les Afghans ne trouveront pas le moyen de vivre ensemble en harmonie, les institutions politiques et sécuritaires de l'Afghanistan ainsi que l'économie afghane ne seront pas durables. Un échec ne profiterait à personne.

Malgré des tendances inquiétantes sur le plan de la sécurité, ou peut-être précisément à cause de ces tendances, il y a eu un regain d'intérêt pour les efforts de paix en vue de régler le conflit. En mars dernier, j'avais parlé d'une conjugaison sans précédent de facteurs favorables aux pourparlers de paix. De fait, tous les ingrédients fondamentaux pour un processus de paix sont présents : un conflit violent prolongé qui laisse peu de perspectives de victoire militaire pour l'un ou l'autre camp, combiné à un intérêt de plus en plus manifeste à tenir des pourparlers de paix.

Une conférence organisée par le Gouvernement qatari début mai a réaffirmé la soif de paix d'un grand nombre d'Afghans venus de tous horizons, ce qui montre que des progrès en ce sens sont possibles grâce au dialogue. Depuis, il y a eu plusieurs rencontres similaires dans différents endroits, la dernière en date s'étant tenue à Oslo la semaine dernière en ma présence. Ces réunions confirment que les Afghans veulent que cesse la violence omniprésente qui fait tant de ravages et ne montre aucun signe de faiblesse.

Alors que le Gouvernement a fait part à de multiples reprises de sa disposition à engager un dialogue direct avec les Taliban, ces derniers n'ont toujours pas fait clairement savoir s'ils étaient prêts à avoir des pourparlers directs avec le Gouvernement. Sans un dialogue direct, aucune avancée véritable en direction de la paix ne sera possible, et c'est un point sur lequel je continue d'insister dans les conversations que j'ai avec les représentants des Taliban. Les déclarations faites dans le cadre de conférences ont été utiles pour clarifier les positions, mais ne peuvent jamais constituer le format d'un dialogue systématique entre représentants habilités sur les modalités et les conditions d'une paix durable, ni même sur ses obstacles. Bref, un dialogue direct s'impose si l'on veut parvenir à un accord négocié.

Pour peu qu'il y ait le leadership nécessaire, la paix est à portée de main. Toutefois l'intensification des combats fragilise le climat propice à des négociations constructives. Si les voix en faveur de la paix se font plus fortes, celles qui estiment que la paix n'est ni possible ni souhaitable ou que la priorité reste la guerre se font elles aussi davantage entendre. Il est donc primordial que la communauté internationale tout entière, et les voisins de la région en particulier, envoient le même message énergique et sans ambiguïté à toutes les parties concernées. L'heure est venue d'entamer des pourparlers de paix et de réconciliation directs.

La MANUA est favorable à un dialogue direct entre les groupes armés et le Gouvernement, qu'elle a d'ailleurs tenté de faciliter, ce que nous continuerons à faire en pleine consultation avec le Gouvernement.

Enfin, en ce mois sacré de ramadan, je voudrais former l'espoir que les Afghans seront capables de se rassembler et de prier en paix.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Malaisie de la manière dont elle dirige les travaux du Conseil ce mois-ci et d'avoir organisé cet important débat. Mes remerciements vont aussi à M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour sa déclaration, ainsi qu'au Secrétaire général, pour son récent rapport sur la situation en Afghanistan (S/2015/422).

Alors que nous nous réunissons aujourd'hui pour examiner la situation en Afghanistan, le pays est à un tournant critique de son histoire. Les ennemis armés du pays se sont lancés dans une nouvelle offensive contre le Gouvernement afghan et son peuple suite à la fin de la mission de combat de la Force internationale d'assistance à la sécurité et au transfert intégral de la responsabilité de la sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes. Aujourd'hui, les ennemis de l'Afghanistan ont mené une attaque odieuse contre le Parlement afghan à Kaboul, faisant des dizaines de blessés, y compris des enfants. Nous condamnons énergiquement cette attaque délibérée contre la démocratie et les représentants du peuple.

Cette nouvelle vague de combats est encore aggravée par une convergence sans précédent sur notre sol des réseaux extrémistes et des réseaux terroristes internationaux, composés de Taliban, de milliers de combattants terroristes étrangers et de groupes extrémistes violents comme l'État islamique d'Iraq et du Levant. Non contents de viser les forces et les civils afghans avec leurs attentats suicide, leurs engins explosifs improvisés, leurs prises d'otages et les assassinats qu'ils commettent, ces groupes cherchent également à prendre le contrôle de districts et même de provinces afin de s'en servir comme bases à partir desquelles réaliser leurs desseins en Afghanistan, ainsi que dans toute la région de l'Asie centrale et de l'Asie du Sud. Les forces de sécurité afghanes ont répondu à ces défis considérables avec bravoure, force et détermination. Elles ont, ces derniers mois, fait échec à de nombreuses tentatives de contrôle du territoire, éliminé des milliers de combattants ennemis et déjoué des complots conçus pour tuer, choquer et terroriser la population afghane. Pour la première fois, les forces afghanes sont passées d'un dispositif défensif à un dispositif offensif, et elles ont montré plus que jamais leurs capacités, leur potentiel et leur résilience. Elles ont prouvé leur capacité de protéger la sécurité du peuple afghan et d'empêcher les ennemis de l'Afghanistan de précipiter le pays dans un engrenage d'anarchie et de désordre.

La sécurité est une priorité nationale pressante et essentielle, dans l'ordre du jour de S. E. le Président Ashraf Ghani, en sa qualité de commandant en chef. Les efforts que nous faisons pour défendre le pays ne sont pas seulement dans l'intérêt du peuple afghan : nous combattons également au nom de chacun de nos voisins afin de défendre la sûreté et la sécurité de l'ensemble de notre région. Alors que le Gouvernement d'union nationale s'efforce de mener à bien ce programme, nous savons gré à nos partenaires internationaux de leur soutien constant, ainsi que de leur volonté de former, conseiller et assister les forces afghanes. Face aux défis considérables qui nous attendent, leur appui continu – notamment aérien – aux forces afghanes, ainsi que toute autre aide qui s'avérera nécessaire demeureront essentiels.

Si notre action militaire et antiterroriste est fondamentale pour la sécurité du pays, il est clair qu'une paix durable passe nécessairement par une solution politique. À cette fin, le Gouvernement d'union nationale a donné la priorité à la relance du processus de paix. Les contacts récents entre les représentants du Haut Conseil

pour la paix, la société civile afghane – y compris les femmes –, et les Taliban ont favorisé le dialogue et l'entente mutuelle et engendré une dynamique en faveur d'un processus de paix dirigé, pris en charge et géré par les Afghans. Le rôle de nos voisins est crucial dans nos efforts de paix. À cet égard, le Gouvernement afghan a pris des mesures résolues pour ouvrir un nouveau chapitre dans ses relations avec la République islamique du Pakistan. Ces 14 dernières années, l'état de guerre non déclarée entre nos deux pays a eu des répercussions sur notre sécurité nationale et sur la sécurité de l'ensemble de la région. Un nouveau dialogue entre nos deux nations sœurs nous permettra de reléguer cette histoire au passé et de travailler de concert à la paix et à la stabilité. Nous voyons à cet égard dans le déplacement récent à Kaboul du Premier Ministre pakistanais, Nawaz Sharif, une avancée positive, et comptons que l'engagement du Pakistan en faveur de la paix et de la stabilité englobe aussi l'abandon des sanctuaires et la volonté d'obliger les Taliban à mettre un terme à leurs campagnes de violence.

Suite aux élections historiques de l'année dernière, le Gouvernement d'union nationale a au cœur de faire avancer son programme de réforme politique, économique et sociale. Le Président Ghani a nommé tous les ministres et procède actuellement à la nomination des gouverneurs et de ceux qui occuperont les autres postes de responsabilité de premier plan au sein du Gouvernement. Tous les ministères ont mis en place un plan d'action public de 100 jours conçu aux fins de la réalisation des objectifs nationaux définis par le programme « Sur la voie de l'autonomie » du Gouvernement. Les principes de mérite, de transparence et de responsabilité sont au cœur de toutes les nouvelles nominations et du travail du Gouvernement. Depuis le traitement de l'affaire de la Banque de Kaboul, qui a été l'un des premiers points auxquels s'est attelée l'administration, en vue de mettre sur pied un conseil national chargé des acquisitions – présidé par le Président lui-même –, et jusqu'au passage en revue du moindre contrat passé avec le Gouvernement, le Gouvernement d'union nationale entend bien combattre la corruption, mettre fin à l'impunité et renforcer l'état de droit. Une culture de la responsabilité s'est instaurée dans tout le pays en raison de notre détermination de veiller à l'établissement d'un mode de gouvernement propre, fonctionnel et efficace.

L'attachement du Gouvernement à la responsabilisation des acteurs comprend aussi un accent plus important sur l'utilisation transparente et efficace

de l'aide et de l'assistance internationales. L'Afghanistan est extrêmement reconnaissant de la contribution de nos partenaires internationaux, qui nous a permis de reconstruire notre pays. Parallèlement, il est clair que la coopération pour le développement doit évoluer afin de permettre à l'aide de jouer un rôle propice et dynamique dans tout le pays. Nous nous réjouissons à la perspective de débats approfondis sur l'efficacité de l'aide à la prochaine réunion des hauts responsables du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Le Gouvernement a également sollicité des exposés des principaux donateurs, des institutions financières internationales et de l'ONU sur leurs portefeuilles de développement et il prend une part active à l'examen du rôle, de la structure et des activités de toutes les entités des Nations Unies en Afghanistan, en vertu du mandat défini par le Conseil.

Le programme de réforme et de transformation s'appuie sur le ferme engagement de faire progresser les droits de tous les membres de la population afghane, à commencer par les droits des femmes. Il y a maintenant quatre femmes au sein du Conseil des ministres et une femme gouverneur, et le Président s'est engagé à nommer davantage de femmes à des postes de responsabilité au Gouvernement, y compris des postes d'ambassadeur. La semaine dernière, le Président Ghani a présenté la première femme candidate à la Cour suprême d'Afghanistan. C'est un important précédent, qui montre que l'engagement du Gouvernement d'accroître la participation des femmes n'est pas que symbolique, mais qu'il s'inscrit dans une politique systématique d'inclusion des femmes, et ce, au niveau le plus élevé de la prise de décisions. Le Gouvernement d'union nationale travaille en étroite coopération avec nos partenaires internationaux afin de protéger et défendre les droits de tous les citoyens afghans. La semaine dernière, le Dialogue entre l'Afghanistan et l'Union européenne sur les droits de l'homme a été mis sur pied à Kaboul pour fournir une enceinte permettant d'examiner, de coordonner et de mettre en synergie tout un ensemble de questions relatives aux droits de l'homme. Le Gouvernement d'union nationale s'emploie également à s'acquitter de son engagement de mener à bien des réformes électorales d'ensemble. À cette fin, le Gouvernement a mis en place en mars une Commission spéciale sur la réforme électorale qui comprend des représentants de la société civile et de l'ONU et ce mois, le Gouvernement a annoncé son intention de mettre la dernière main, d'ici un mois, au calendrier des élections.

L'Afghanistan continue de renforcer sa coopération avec tous ses voisins et les pays de la

région au sein du cadre plus large de la coopération régionale. Au cours des trois derniers mois, le Président Ghani a été en contact avec les dirigeants de l'Iran, de l'Inde, du Pakistan et de l'Arabie saoudite, et les hauts responsables afghans ont pris part à des réunions régionales importantes, dont la réunion du Processus d'Istanbul-Cœur de l'Asie du 25 mai. L'Afghanistan a également signé le projet d'accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan, le Pakistan et le Tadjikistan, et les derniers documents nécessaires à la concrétisation du Projet de commerce et d'approvisionnement en hydroélectricité en Asie centrale et en Asie du Sud, qui permettra de renforcer les chances qu'à l'Afghanistan de devenir la capitale économique du continent, une plaque tournante au cœur de l'Asie.

Nous attendons avec intérêt la tenue en septembre de la sixième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, qui sera une étape importante pour garantir une plus grande coopération et des relations plus étroites dans la région.

Nos partenariats internationaux demeurent essentiels au développement et à la prospérité à long terme de l'Afghanistan. La visite historique aux États-Unis, en mars dernier, d'une délégation afghane de haut niveau, dirigée par le Président Ghani, a réaffirmé notre attachement au partenariat stratégique entre les États-Unis et l'Afghanistan. Au cours de cette visite, le Président Ghani s'est adressé au peuple américain et au Congrès et s'est entretenu de manière très fructueuse avec le Président Obama et les dirigeants des États-Unis. Ensemble, ils ont annoncé la mise en place d'un nouveau partenariat pour le développement, qui mobilisera jusqu'à 800 millions de dollars d'aide économique destinée aux priorités de développement et de réforme de l'Afghanistan. Le Président Ghani a achevé sa visite à New York, où il a souligné l'importance du partenariat entre l'ONU et Afghanistan au cours d'entrevues avec le Secrétaire général, S.E.M. Ban Ki-moon, et avec les hauts responsables de l'ONU.

À l'heure où de nouveaux conflits et de nouvelles guerres font rage à travers le monde et détournent notre attention et nos ressources, la coopération et l'appui constants de la communauté internationale sont indispensables pour l'avenir de l'Afghanistan. Même si l'Afghanistan se heurte à des défis considérables, le pays est en train d'atteindre les objectifs de la Décennie de la transformation et de progresser vers un avenir meilleur. Ce faisant, nous savons que nos partenariats actuels et le soutien de la communauté internationale seront

essentiels à la paix et à la stabilité de l'Afghanistan, de la région et du monde entier.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Afghanistan de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M. Marchesi Oyarzun (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et l'Ambassadeur Tanin de leurs excellents exposés. Je voudrais commencer par condamner le déplorable attentat commis ce matin à Kaboul contre le Parlement afghan. Je le condamne à double titre : premièrement, parce qu'il s'agit d'un attentat contre des personnes innocentes; et, deuxièmement, parce que c'est un attentat contre toute la société afghane, contre tous les groupes parlementaires du pays, qui, il faut le rappeler, ont été élus démocratiquement. En outre, il s'est produit à un moment particulièrement important, parce que ces groupes étaient sur le point de nommer le nouveau Ministre de la défense et de se prononcer sur la prorogation des fonctions législatives. C'est la raison pour laquelle le Conseil de sécurité et les membres de la communauté internationale doivent plus que jamais s'unir pour condamner cet attentat. L'Espagne, quant à elle, en tant que rédacteur sur les questions relatives à l'Afghanistan, est en train de faire circuler un projet de déclaration à la presse qui, nous en sommes certains, sera adopté aujourd'hui.

J'axerai mon intervention sur cinq aspects fondamentaux en ce qui concerne l'Afghanistan : premièrement, les faits survenus récemment, le Gouvernement et les élections; deuxièmement, les questions de sécurité; troisièmement, les questions relatives à la réconciliation; quatrièmement, la situation dans la région et son nouveau rôle dans le pays; et, cinquièmement, la Commission tripartite. Avant de poursuivre, je dois dire que l'Espagne s'associe pleinement à la déclaration qui sera prononcée par le représentant de l'Union européenne.

Au cours des trois mois qui se sont écoulés depuis la dernière séance du Conseil de sécurité consacrée à cette question (voir S/PV.7403), je constate avec satisfaction que le Gouvernement afghan a continué de progresser sur la voie de la réforme et de la consolidation des gains engrangés, conformément à la volonté exprimée dans les urnes par le peuple afghan. Il est essentiel de continuer sur cette voie. Je réaffirme une fois encore l'appui de l'Espagne au Président Ghani et au

Gouvernement d'union nationale. Nous nous félicitons également du fait que la formation du Gouvernement et la nomination de titulaires aux dernières fonctions de haut niveau soient presque achevées, et j'ai écouté avec une attention particulière les paroles de l'Ambassadeur Tanin concernant la participation des femmes à ce processus. Nous saluons également l'élan donné à la mise en œuvre pratique de l'action du Gouvernement grâce à certains instruments tels que les plans d'action des 100 premiers jours des divers ministères.

Il reste cependant beaucoup à faire, et les défis à relever sont considérables. Il est impératif d'accélérer la mise en œuvre des réformes, en particulier de la réforme électorale, qui est toujours en souffrance. Il est nécessaire de tenir les élections législatives qui avaient été reportées et, surtout, de préserver les acquis de ces dernières années. Dans cette nouvelle phase, comme dans les précédentes, l'Afghanistan peut compter sur l'appui de l'Espagne et de l'ensemble de la communauté internationale.

Pour ce qui est de la sécurité, nous sommes préoccupés par l'intensification de la violence des insurgés et des actes terroristes, dont les auteurs méprisent de toute évidence l'Afghanistan et les Afghans. Nous déplorons l'augmentation du nombre de victimes civiles dans le conflit, indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2015/422), et sommes préoccupés par les informations persistantes sur la présence de combattants terroristes étrangers. Nous ne devons toutefois pas reculer, à l'instar des membres des forces de sécurité afghanes, qui s'acquittent de leur mission avec courage et détermination en payant un lourd tribut et ne reculent pas. L'Espagne réaffirme son engagement à appuyer les forces de sécurité afghanes grâce à la mission « Soutien résolu », qui fournit aide, conseils et assistance en matière de sécurité.

Concernant le processus de réconciliation, il faut dès que possible faire progresser la paix et la réconciliation nationale en Afghanistan. Je tiens à souligner que nous devons faire participer davantage les Taliban. Comme l'a indiqué à juste titre l'Ambassadeur Tanin, le processus doit être dirigé par les Afghans, ou bien il échouera. Il faut aussi, toutefois, préserver les avancées réalisées au cours des 14 années écoulées, notamment dans le domaine des droits de l'homme et, surtout, des droits des femmes et des filles. Nous apprécions à leur juste valeur les garanties formulées à cet effet à maintes reprises par le Président Ghani, de même que la haute priorité que, selon lui, son

gouvernement accordera au respect et à la promotion des droits de l'homme en Afghanistan.

Je vais maintenant passer au rôle de la région, que l'Ambassadeur Tanin a évoqué en détail. Nous nous félicitons du nouveau dynamisme de l'Afghanistan et des pays voisins, qui ont récemment donné une nouvelle dimension aux affaires régionales. L'Espagne, qui soutient le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, est fermement convaincue de l'importance de cette nouvelle dimension pour la stabilité des progrès réalisés en Afghanistan. Nous applaudissons en particulier aux mesures concrètes prises par l'Afghanistan et le Pakistan afin de renforcer leur coopération pour faire face aux défis communs et aux menaces partagées.

Enfin, je voudrais mentionner la Commission tripartite. Cette Commission, qui comprend des représentants du Gouvernement afghan, de la communauté internationale des donateurs, de la MANUA et d'institutions spécialisées des Nations Unies, devra procéder à l'examen du rôle, de la structure et des activités de toutes les entités des Nations Unies en Afghanistan, comme l'a demandé le Conseil de sécurité au Secrétaire général dans la résolution 2210 (2015), en réponse à l'intérêt exprimé par l'Afghanistan. En sa qualité de rédacteur, l'Espagne encourage le Gouvernement afghan à exercer son leadership irremplaçable dans ce processus, à défaut de quoi il sera impossible d'obtenir les résultats escomptés dans les délais impartis.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Madame la Présidente, je tiens à vous remercier d'avoir convoqué ce débat sur l'Afghanistan.

Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, de son exposé, et le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, de sa déclaration.

L'Afghanistan est confronté à la tâche ardue de rétablir la stabilité nationale et de réaliser un développement social et économique global. L'année 2015 marque le début de la Décennie de la transformation. Grâce aux efforts conjoints du Gouvernement et du peuple afghans, d'importants progrès ont été réalisés dans le domaine du maintien de la stabilité et de la promotion du développement, et la Décennie de la transformation connaît un début prometteur. La mise en place d'un Afghanistan

uni, stable, développé et amical et la réalisation de l'objectif ultime, qui est de voir le peuple afghan gouverner l'Afghanistan, exigent non seulement des efforts soutenus et inlassables de l'ensemble du pays, mais appellent également la poursuite de l'appui et de l'assistance de la communauté internationale, dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays. À cet égard, je tiens à faire les remarques suivantes.

Premièrement, la Chine se félicite de la formation récente du Gouvernement d'union nationale afghan et de la mise sur pied de la Commission spéciale sur la réforme électorale, qui devrait être en mesure de faire avancer le processus de réforme électorale. Nous espérons que les parties en Afghanistan pourront aider la Commission à avancer dans ses travaux par le biais du dialogue et de la concertation et faire en sorte que le Gouvernement d'union nationale puisse s'acquitter de son mandat et honorer les obligations qui lui incombent, aux fins du bon déroulement des élections parlementaires et locales, ce qui est crucial pour la promotion de la Décennie de la transformation de l'Afghanistan.

Deuxièmement, nous sommes favorables à un processus de réconciliation nationale dirigé et pris en main par les Afghans, ce qui est essentiel si l'on veut que la paix et la stabilité nationales puissent être instaurées. Nous félicitons le Gouvernement afghan des efforts énergiques qu'il a déployés pour faire avancer le processus de réconciliation nationale, et nous espérons que toutes les mesures prises en Afghanistan tiendront compte des impératifs de paix et de stabilité du pays ainsi que des intérêts de son peuple, en favorisant la réconciliation nationale. La Chine note avec satisfaction la poursuite de l'assistance fournie par les pays de la région et espère que la communauté internationale appuiera les efforts du Gouvernement et du peuple afghans et coordonnera son action avec eux en vue de créer un environnement extérieur propice au processus de réconciliation nationale du pays.

Troisièmement, la situation en Afghanistan reste difficile. Les incidents en matière de sécurité sont très fréquents et ont provoqué d'énormes pertes civiles. La Chine appuie les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour améliorer la situation en matière de sécurité intérieure et espère que toutes les parties assumeront leurs responsabilités pour aider l'Afghanistan à renforcer les capacités des forces nationales de sécurité et de police afin qu'elles puissent répondre efficacement aux différents défis et menaces qui pèsent sur la

sécurité du pays, établissant ainsi une base propice au développement économique et social.

Quatrièmement, la Chine appuie les efforts déployés par l'Afghanistan pour faire avancer le processus de paix et de reconstruction et espère que ces efforts seront appuyés vigoureusement par la communauté internationale. Tout en respectant l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, la communauté internationale doit prendre l'initiative d'appuyer le nouveau Gouvernement du pays dans le cadre de l'élaboration de son programme d'administration, honorer les engagements qu'elle a pris en matière d'aide et renforcer l'autonomie de l'Afghanistan dans l'action qu'il mène pour réaliser le développement social et économique. Nous appuyons l'action menée par l'ONU et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour remédier aux problèmes du pays. Nous espérons que la MANUA améliorera sa communication avec le Gouvernement afghan afin de renforcer les synergies dans le cadre de la promotion de la paix et de la reconstruction.

Cinquièmement, nous soutenons l'Afghanistan dans ses efforts visant à renforcer les relations de bon voisinage et d'amitié avec les autres pays de la région et à accroître sa participation à la coopération régionale. Une telle coopération pourra l'aider à répondre efficacement aux menaces et défis communs, tels que ceux liés au terrorisme et au trafic de drogues. Nous tenons à féliciter l'Afghanistan de sa participation, pour la première fois, en tant qu'observateur, aux réunions de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, qui se sont tenues en avril, et nous nous emploierons à promouvoir le rôle continu et constructif de cette organisation et d'autres entités régionales sur la question afghane. La Chine attend avec intérêt la cinquième réunion des Ministres des affaires étrangères du Processus d'Istanbul, qui aura lieu cette année au Pakistan, et pense qu'elle produira des résultats positifs.

Cette année marque le soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'Afghanistan. Il s'agit également de l'année de l'amitié et de la coopération entre les deux pays. Nous continuerons de promouvoir le partenariat stratégique de nos pays et œuvrerons dans le cadre de l'initiative « Une ceinture, une route » afin d'aider le Gouvernement afghan à intensifier le renforcement de ses capacités et jouer un rôle constructif dans l'instauration de la paix, de la stabilité et du développement en Afghanistan, dans les plus brefs délais.

M. Cherif (Tchad) : Je voudrais, à mon tour, remercier de leurs interventions M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi que l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de la République islamique d'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Tchad constate avec satisfaction que l'Afghanistan a connu une évolution positive considérable en moins de neuf mois sous l'impulsion des nouvelles autorités et grâce à la détermination du peuple afghan. Des progrès notables ont été enregistrés en matière de réformes politiques et administratives, bien que des défis importants subsistent dans les domaines sécuritaire, humanitaire, de la coopération régionale et de la lutte contre le trafic de drogues. De même, le Tchad salue les efforts des autorités afghanes au plan politique, ayant permis de procéder à la nomination des membres du Gouvernement d'union nationale comprenant quatre femmes, ainsi qu'à celle de 15 membres de la Commission spéciale sur la réforme électorale, traduisant ainsi dans les faits leurs engagements en faveur de la réforme dans ce domaine. Nous nous félicitons également de la tenue de la troisième phase des activités de la société civile afghane en vue de la mise en œuvre de la feuille de route pour la paix aux niveaux national et régional, avec l'appui de la MANUA, et l'encourageons à œuvrer davantage dans cet élan. D'énormes efforts diplomatiques et politiques ont été consentis par les pays de la sous-région et la communauté internationale pour la restauration de la paix et la relance du développement de l'Afghanistan. Cependant, il reste encore beaucoup à faire en termes de mobilisation des ressources financières pour appuyer les efforts louables des autorités afghanes en vue de faire aboutir les processus en cours.

En dépit des progrès enregistrés sur le plan politique, la situation sécuritaire en Afghanistan demeure préoccupante. Le nombre impressionnant d'incidents enregistrés par la MANUA entre le 15 février et le 30 avril, surtout dans les régions du sud, du sud-est et de l'est du pays, représentant 71 % des 5 033 cas relevés durant cette même période, ainsi que les deux attaques séparées survenues le samedi 19 juin et revendiquées par les Taliban, tuant au moins 17 civils et blessant plusieurs autres, traduisent malheureusement la gravité de la situation. L'attaque à la voiture piégée contre le Parlement afghan à Kaboul, lundi matin, tuant au moins une femme et un enfant et blessant 15 personnes se

trouvant dans les rues environnantes, est une preuve supplémentaire de la dégradation de la situation sécuritaire. Nous condamnons fermement toutes ces attaques et appelons leurs auteurs, notamment les groupes terroristes et autres groupes armés, à cesser immédiatement leurs actes horribles et criminels. Nous présentons nos condoléances au Gouvernement afghan et aux familles des victimes, et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Aussi, l'allégeance de certains groupes terroristes à l'État islamique d'Iraq et du Levant et la présence des combattants étrangers sur le sol afghan appellent de même à une plus grande vigilance de la communauté internationale. Par ailleurs, en ce qui concerne la lutte contre le trafic de drogue, le Tchad salue les dernières statistiques sur la baisse de ce trafic et encourage les nouvelles autorités afghanes à œuvrer davantage pour son éradication totale. À cet égard, nous réitérons nos encouragements aux États voisins de l'Afghanistan et à la communauté internationale à intensifier leurs efforts dans le cadre de la coordination de la lutte transfrontalière contre la drogue et les trafics illicites.

La dégradation de la situation humanitaire, en particulier celle des personnes déplacées du fait des désastres naturels, et des victimes des mines antipersonnel, appelle à plus de solidarité et de mobilisation de la communauté internationale en leur faveur. À cet égard, le Tchad réaffirme son soutien à l'appel du Secrétaire général en faveur de l'augmentation de l'assistance humanitaire pour faire face aux craintes alimentaires actuelles et salue les retours significatifs de réfugiés afghans.

Pour terminer, nous souhaitons plein succès aux autorités afghanes dans leurs engagements et exhortons la communauté internationale à les soutenir davantage. Enfin, nous rendons un hommage mérité à tous le personnel de l'ONU et des agences humanitaires exerçant en Afghanistan dans des conditions extrêmement difficiles, et les encourageons à poursuivre leurs engagements aux côtés du peuple afghan.

M. Adamu (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué ce débat très important et très opportun. Je tiens à remercier M. Nicholas Haysom de son exposé et l'Ambassadeur Tanin des perspectives très lucides dont il nous a fait part sur les progrès de son pays.

L'Afghanistan continue d'accomplir des progrès notables sur la voie du relèvement post-conflit. La

nomination de tous les ministres et l'officialisation du Bureau du Chef de l'exécutif et d'autres cabinets clefs sont des réalisations marquantes. De fait, l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions de 100 jours pour chaque ministère ont sans aucun doute insufflé l'élan nécessaire à la réalisation des objectifs nationaux. Cette dynamique pourrait être encore accentuée par le Gouvernement s'il accélère son programme de réformes. Nous louons les efforts du Président Ghani s'agissant non seulement de promouvoir les droits des femmes afghanes, mais également de les autonomiser. Tout aussi important est son engagement inébranlable à la réforme électorale, laquelle est indispensable à la paix et à la sécurité de long terme du pays. La volonté du Gouvernement de rendre foi au peuple dans le processus démocratique est fort louable. À notre avis, la création de la Commission spéciale sur la réforme électorale témoigne de l'intention de régler certains problèmes de gouvernance majeurs en conformité avec les dispositions de l'accord politique du 21 septembre 2014.

Outre les réformes électorales, nous pensons que la transparence, la responsabilisation et une gouvernance inclusive sont les autres dimensions qui doivent être abordées pour instaurer une paix et une sécurité durables en Afghanistan. Cela doit aller de concert avec la promotion de la croissance économique afin de remédier efficacement à la situation économique actuelle. Les difficultés, telles que les capacités institutionnelles insuffisantes et les faiblesses structurelles, pourront être plus facilement surmontées avec l'assistance de la communauté internationale. C'est pourquoi nous trouvons un motif d'encouragement dans l'accord sur le programme du Fonds monétaire international conçu pour permettre au Gouvernement de bénéficier d'un soutien financier à plus long terme. Nous savons que des progrès ont été enregistrés s'agissant du développement du secteur privé. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour dynamiser l'activité des entreprises. Outre l'assistance internationale, le secteur privé doit lui aussi jouer un rôle dans le relèvement économique de l'Afghanistan. Les investissements étrangers seront indispensables pour stimuler la croissance économique du pays. Le Gouvernement doit donc consentir davantage d'efforts pour améliorer le climat et le rendre propice aux investissements afin d'attirer davantage de capitaux étrangers.

Les activités politiques et économiques ne peuvent s'épanouir que dans un environnement pacifique. Nous nous félicitons donc des récentes initiatives prises

par l'OTAN pour garantir un appui ininterrompu aux Forces nationales de sécurité afghanes au-delà de 2015. Nous sommes convaincus que cela sera bénéfique aux Forces et leur permettra de renforcer progressivement leur capacité à tenir tête avec succès aux menaces qui pèsent sur la sécurité. La violence observée hier et l'attaque contre le Parlement aujourd'hui ne servent qu'à mettre des vies en danger et à élargir le fossé entre la négociation, l'esprit d'ouverture et l'usage de la force. Tandis que les Forces nationales de sécurité afghanes s'efforcent de faire régner la paix dans tout le pays, nous appelons les éléments hostiles au Gouvernement à s'abstenir de toute attaque qui prendrait délibérément les civils pour cibles, à déposer les armes et à répondre favorablement à l'offre faite par le Président Ghani de négocier une paix inclusive qui servira l'intérêt supérieur du pays.

La production et le trafic illicites de drogue en Afghanistan restent un motif de profonde préoccupation. Il s'agit non seulement d'une source majeure de financement du terrorisme, mais leurs liens avec la criminalité sapent également l'état de droit. Le Nigéria salue les efforts des services de maintien de l'ordre afghans pour éliminer les cultures de plantes servant à la fabrication de drogues, initiative qui a été soutenue par une meilleure coordination des activités entre les services de maintien de l'ordre et par la capacité accrue de la police à conduire des opérations. Nous sommes encouragés par le succès des bureaux de liaison frontaliers en matière de saisie de stupéfiants, mais nous pensons qu'il est possible d'accomplir davantage pour consolider ces acquis avec l'appui de la communauté internationale.

S'agissant de la coopération régionale, nous nous félicitons du dialogue actif entre l'Afghanistan et ses voisins, en particulier pour surmonter les difficultés de la lutte contre le terrorisme et pour combattre les trafics de drogue, d'armes et de personnes, ainsi que la criminalité organisée. Nous saluons également les activités entreprises dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Ces deux données nouvelles réaffirment l'attachement des partenaires régionaux à la stabilité, au développement économique, à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'Afghanistan. Nous pensons que les débats, axés sur la coopération régionale, aborderont tant les défis à la sécurité que le processus de paix afghan et donneront aussi priorité à l'activité économique régionale dans un contexte de sécurité collective. Cette coopération a

permis à la communauté internationale de montrer son attachement et son appui à la paix et à la prospérité en Afghanistan.

L'Afghanistan est à l'aube d'une transformation. La communauté internationale doit conserver toute sa vigilance pour s'assurer que cette transformation soit orientée vers la paix, la sécurité et, de fait, vers la réconciliation véritable et le développement. Face à cette formidable entreprise, nous rendons hommage au Représentant spécial Nicholas Haysom pour son leadership exemplaire de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Les réalisations inconfondables du personnel de la Mission et leurs contributions inestimables à l'effort mondial concerté pour rétablir la démocratie, la paix et la stabilité en Afghanistan laisseront à jamais une trace.

M^{me} Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du

Secrétaire général, M. Haysom, ainsi que l'Ambassadeur Tanin, de leurs observations sincères et détaillées et de leur dévouement au maintien d'un partenariat fructueux entre la communauté internationale et le Gouvernement afghan. Les États-Unis saluent chaleureusement les progrès dont l'un et l'autre ont fait état dans leurs exposés, progrès que le Secrétaire général met également en lumière dans son rapport (S/2015/422).

Nous sommes particulièrement encouragés par la formation du Cabinet et par la détermination du Président, Ghani, et du Chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, à s'efforcer ensemble d'instaurer un avenir meilleur pour le peuple afghan. Leur leadership sera indispensable pour atteindre les objectifs de réforme ambitieux que le Gouvernement s'est fixés, en particulier concernant la réforme électorale. Nous espérons que la prorogation du mandat du Parlement annoncée récemment par le Gouvernement afghan donnera à celui-ci le temps nécessaire pour procéder à la réforme électorale. Tandis qu'ils travaillent de toute urgence à atteindre ces objectifs, ils peuvent compter sur un appui solide et permanent des États-Unis.

Les progrès que continue d'enregistrer l'Afghanistan sont remarquables lorsqu'on les replace dans le contexte du conflit armé en cours, qui prélève un très lourd tribut sur le peuple afghan. Il semble clair que les Taliban et les autres groupes armés sont résolus à mettre à l'épreuve la détermination et les capacités des Forces nationales de sécurité afghanes depuis le

début de l'année, moment où ces dernières ont assumé l'entière responsabilité de la sécurité de l'Afghanistan.

Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ont relevé le défi au prix de pertes énormes et nous rendons hommage au sacrifice des nombreux Afghans qui ont donné leur vie pour leur pays et leur peuple et à ceux qui continuent de risquer leur vie. Nous réaffirmons aussi notre détermination à continuer de former, conseiller et aider les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, notamment par le biais de la mission Soutien résolu de l'OTAN. C'est une facette clef du partenariat stratégique durable entre les États-Unis et l'Afghanistan.

Le conflit prélève un lourd tribut sur tous les segments de la société afghane. Ce matin seulement, comme le Représentant spécial, M. Hayson, l'a indiqué, les Taliban ont fait exploser une bombe à l'extérieur du Parlement afghan. Les activités des Taliban aujourd'hui, que les États-Unis condamnent dans les termes les plus vifs, montrent le fossé qui se creuse de plus en plus entre les insurgés et le peuple afghan. Nos pensées et nos prières vont aux victimes et à leurs familles en ce moment.

Le ciblage délibéré et continu des civils par les Taliban et d'autres groupes est méprisable et contraire au droit international. Derrière les chiffres, cependant, il y a des vies réelles, des personnes réelles prises à leurs familles trop tôt, dont le potentiel n'a pas encore été pleinement réalisé, des personnes comme le docteur Jawid Sahai et Mohammed Mohammady, qui s'efforçaient d'améliorer la santé et l'éducation de leur concitoyens afghans jusqu'à ce qu'ils soient tués par les insurgés dans une attaque sauvage contre un hôtel de Kaboul en mai – une attaque où, selon un survivant, les assaillants ont pourchassé et exécuté des civils, tirant à plusieurs reprises sur les victimes pour s'assurer qu'elles étaient mortes.

Combien d'autres Afghans le docteur Sahai et M. Mohammady auraient pu aider s'ils n'avaient pas été sauvagement assassinés? Comment justifier le désespoir ressenti par les êtres chers qu'ils ont laissés derrière eux? Au milieu de tout le sang répandu et de tout le chagrin causé par cette violence insensée, l'ouverture au dialogue du Gouvernement afghan atteste de la qualité d'homme d'État de ses dirigeants. Hélas, les Taliban n'ont pas répondu par la réciprocité, malgré les efforts louables des acteurs internationaux pour faciliter le dialogue. Nous appelons de nouveau les Taliban à mettre fin à la violence, à se dissocier

des groupes terroristes internationaux, à accepter la Constitution afghane et à s'engager dans des pourparlers directs avec le Gouvernement afghan sur les moyens de parvenir à une paix durable au bénéfice du peuple afghan. Nous tous – membres du Conseil, voisins de l'Afghanistan et communauté internationale dans son ensemble – sommes concernés par l'avenir de l'Afghanistan et devons aider les Afghans à relever les défis dont je viens de parler. Nous pouvons et nous devons travailler ensemble pour appuyer le Gouvernement d'union nationale afghan, ses forces de sécurité et son développement économique. Nous saluons les efforts de tous les pays qui s'emploient à accroître et à améliorer leur engagement en Afghanistan, et nous attendons avec intérêt la conférence ministérielle du Processus d'Istanbul - Au cœur de l'Asie qui doit avoir lieu en novembre au Pakistan. Ce sera une occasion de renforcer la coopération et l'intégration régionales.

Les problèmes et les défis auxquels est confronté l'Afghanistan sont formidables. Et ils ne sont que trop réels. Ils font les gros titres des journaux, et ces gros titres peuvent être décourageants. Mais il y a d'autres histoires aussi – celles de progrès quotidiens croissants, qui me font beaucoup espérer en l'avenir de l'Afghanistan. Des histoires telle celle de cette jeune femme de 22 ans, de la province de Logar, dont les deux premiers bébés sont morts avant terme. À sa troisième grossesse, elle donna naissance à une fille bien portante à l'hôpital de Kaboul grâce au partographe, un équipement pas très cher qu'utilisent les médecins pour surveiller les principaux problèmes pouvant survenir au cours de l'accouchement et qui leur permet de prendre des décisions en connaissance de cause. Le recours accru à cet équipement médical est l'une des réformes qui ont amélioré la santé des Afghans. De telles histoires ne font pas les gros titres des quotidiens ou des journaux télévisés, mais elles symbolisent la résilience des Afghans et leur détermination à améliorer les conditions de vie de leurs compatriotes, femmes et hommes, malgré la violence. Ils laissent espérer en un avenir meilleur pour l'Afghanistan et nous rappellent pourquoi notre appui à l'Afghanistan et au peuple afghan ne doit jamais faire défaut.

M. Van Bohemen (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, et l'Ambassadeur Tanin de leurs exposés.

Nous voudrions tout d'abord féliciter le Président et le Chef de l'exécutif afghans des progrès qu'ils

ont réalisés s'agissant de la formation d'un nouveau gouvernement représentatif. Ces progrès ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils espéraient – ou de ce que nous espérons – mais nous connaissons les considérables défis qu'ils ont dû relever aussi bien au plan interne qu'au plan externe. L'horrible attaque de ce matin contre le Parlement afghan et les combats dans les provinces de Kunduz et de Badakhstan sont de tristes rappels de ces défis. Alors, soyons réalistes et reconnaissons que tout bien considéré, la situation évolue assez bien. Mais soyons aussi réalistes s'agissant du chemin qui reste à parcourir. Il sera difficile.

Nous croyons fermement que l'Afghanistan peut avoir un grand avenir – en tant que pays autonome et indépendant et en tant qu'acteur clef de l'architecture politique et économique en devenir de l'Asie centrale. Mais pour que cela soit le cas, les Afghans – ceux qui sont au pouvoir comme ceux qui élisent leurs dirigeants – doivent décider s'ils veulent construire un avenir national ou s'ils veulent rechercher encore une fois leurs propres intérêts étroits et, ce faisant, mener leur pays et eux-mêmes à une autre crise d'introspection fratricide. Nous espérons sincèrement que le peuple afghan choisira la première voie.

Les épreuves que l'Afghanistan a traversées ces 15 dernières années sont incroyables, au vrai sens du terme. L'Afghanistan était le foyer des forces qui ont fait tomber les tours jumelles, endommagé le Pentagone et auraient bien pu détruire le Congrès des États-Unis d'Amérique ou la Maison-Blanche. Ces attaques ont certes ciblé les États-Unis, mais elles ont aussi visé les valeurs humaines universelles et, par conséquent, les principes fondamentaux qui sous-tendent l'Organisation des Nations Unies.

La réaction de la communauté internationale à ces événements a été, elle-aussi, incroyable – une combinaison d'efforts visant aussi bien à vaincre Al-Qaïda et les Talibans qu'à restaurer l'Afghanistan et lui redonner sa place dans le concert des nations. Cet effort est comparable au Plan Marshall, au rétablissement de la démocratie en Europe et à la relance économique après la Seconde Guerre mondiale. Nous espérons que le peuple afghan reconnaît qu'il ne s'agissait pas d'une entreprise répondant à d'étroits intérêts égoïstes. Nous ne devons pas perdre de vue cette perspective en examinant le tout dernier rapport du Secrétaire général (S/2015/422).

Il est clair qu'il reste encore des choses dont on doit se préoccuper, notamment la lenteur de la

mise en place de l'appareil gouvernemental, au niveau tant national que provincial, le report des élections parlementaires et les coups que continue de porter à l'économie et à la cohésion sociale de l'Afghanistan la criminalité organisée, notamment celle liée au trafic d'opium. Le plus inquiétant de tout est la détérioration des conditions de sécurité du fait, essentiellement, des Taliban qui se présentent comme disposés à dialoguer avec le Gouvernement afghan tout en luttant contre les Forces nationales de sécurité afghanes. De tels agissements internes sont incohérents et confus et trahissent un souci exclusif de leurs propres intérêts qui contredit toutes les déclarations dans lesquelles ils affirment œuvrer à la réalisation d'un dessein plus élevé, qu'il soit religieux, national ou local.

Mais des progrès sont aussi réalisés, s'agissant aussi bien de la mise en place des institutions publiques que du maintien de la paix dans de nombreuses régions du pays, malgré les efforts de ceux qui cherchent à détruire plutôt qu'à construire leur pays. Le maintien de la paix dans un tel environnement n'est pas une mince affaire. Et nous devons le reconnaître. Nous voulons que l'Afghanistan réussisse. L'engagement et l'investissement de la Nouvelle-Zélande en Afghanistan – surtout dans la province de Bamyan – ont duré plus longtemps que notre participation aux Première et Seconde Guerres mondiales. Et notre contribution était, nous le savons, comparable à celle de bien d'autres, et même dépassée par elles.

À cet égard, nous prenons acte, en particulier, de la volonté des États-Unis d'élargir leur contribution militaire et économique dans le cadre du Nouveau partenariat de développement.

C'est la raison pour laquelle nous continuons de porter une grande attention à l'Afghanistan et d'appuyer la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. C'est la façon dont nous, communauté internationale, manifestons notre volonté de cheminer aux côtés du Gouvernement afghan et de travailler avec lui alors qu'il essaye de franchir la difficile passe qui l'attend.

M. Lamek (France) : Je commencerai moi aussi par remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, pour son intervention. Je remercie également l'Ambassadeur de l'Afghanistan, M. Tanin, pour son intervention et je m'associe d'avance au discours qui sera prononcé au nom de l'Union européenne.

Je voudrais, comme d'autres l'ont fait avant moi, exprimer ici la condamnation la plus ferme de la France face à l'attaque perpétrée ce matin à Kaboul contre le Parlement par les Talibans. La France se tient auprès des autorités et du peuple afghans dans leur lutte contre le terrorisme et elle continuera à soutenir la démocratie et l'état de droit dans ce pays. Et j'assure l'Espagne de notre plein soutien, naturellement, pour que le Conseil puisse réagir dans les plus brefs délais à cette nouvelle attaque inacceptable.

Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport (S/2015/422), les avancées politiques sont notables en Afghanistan et nous saluons les récentes nominations au sein du Gouvernement. Un an après l'élection présidentielle, il était nécessaire que le Gouvernement d'union nationale puisse travailler au complet, et nous saluons les efforts réalisés à cette fin. Nous espérons désormais que le calendrier des réformes pourra être tenu, notamment en ce qui concerne les réformes électorales qui permettront de poursuivre l'élan démocratique initié lors de la tenue de l'élection présidentielle en 2014. Nous rappelons ainsi toute l'importance de la réunion des hauts fonctionnaires prévue à Kaboul le 5 septembre, qui devrait permettre d'adopter un cadre révisé des engagements du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

Mais il reste de nombreux défis. Au plan sécuritaire, l'offensive de printemps s'est traduite par une forte augmentation des civils tués, ce qui est inacceptable. Nous déplorons également les attaques contre les institutions de l'État afghan : le Parlement, ce matin, mais aussi les instances judiciaires ou leurs représentants. Autant d'attaques qui rappellent la nécessité de poursuivre avec détermination le soutien à l'état de droit en Afghanistan.

Sur le plan des droits de l'homme, le lynchage le 19 mars d'une jeune femme qui s'appelait Farkhunda est choquant et souligne combien les femmes restent encore victimes de violences dans le pays. Nous souhaitons que la société civile afghane et les autorités continuent de se mobiliser pour s'assurer que la loi sur l'élimination des violences faites aux femmes soit mise en œuvre de façon totalement effective.

Par ailleurs, nous comptons sur la poursuite de la mobilisation des autorités afghanes contre le trafic de drogue. C'est un sujet qui préoccupe vivement la France car il constitue un important facteur de déstabilisation pour l'Afghanistan et pour ses voisins. Nous encourageons les autorités à poursuivre leur

travail visant à endiguer la production et le trafic de drogue.

Nous restons donc confrontés en Afghanistan à un contexte difficile. Et dans ce contexte, les efforts de la communauté internationale doivent continuer de s'inscrire dans la durée afin de soutenir l'Afghanistan et lui permettre de retrouver stabilité, prospérité et un avenir démocratique. Les engagements pris à l'occasion de la Conférence de Londres en décembre 2014 devront être tenus, car l'Afghanistan a plus que jamais besoin du soutien de ses partenaires. L'accord signé avec le Fonds monétaire international constitue un élément important de soutien sur le long terme. La France, quant à elle, continuera de se tenir aux côtés de l'Afghanistan dans le cadre du Traité d'amitié et de coopération franco-afghan. Elle contribue à l'engagement de l'Union européenne en Afghanistan, qui représente 1,4 milliard d'euros sur la période 2014-2020.

Enfin, le soutien régional est une condition importante pour garantir les conditions d'une paix durable en Afghanistan et nous saluons les efforts faits en ce sens par les partenaires régionaux de l'Afghanistan.

Un mot maintenant pour terminer sur le rôle des Nations Unies. Alors que l'Afghanistan connaît une période charnière de son histoire, les Nations Unies continueront en effet à jouer un rôle décisif au cours de cette décennie de la transformation. Le rôle de soutien au Gouvernement exercé par l'ONU et ses organismes reste essentiel, notamment pour permettre à la population de pouvoir bénéficier des programmes gouvernementaux et de l'assistance internationale. Mais ce rôle doit évoluer et il doit s'adapter. Nous accueillons à cet égard positivement la mise en place d'un mécanisme de dialogue entre les Nations unies, l'Afghanistan et les bailleurs de fonds sur l'évolution souhaitable de l'appui que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan peut fournir au pays. La France s'engagera dans ce dialogue et prêtera une grande attention aux premiers résultats de ces consultations.

Pour conclure, qu'il me soit permis de saluer l'ensemble des personnels des Nations unies sous l'autorité de M. Haysom, qui travaillent dans des conditions particulièrement difficiles et qui ont toute notre admiration.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : L'Angola tient d'abord à condamner dans les termes les plus vifs l'attaque terroriste ignoble perpétrée aujourd'hui contre le Parlement afghan, symbole de la haine des terroristes

pour les institutions du pays. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan et Chef de la Missions d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Nicholas Haysom, pour sa présentation du rapport trimestriel du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2015/422). Nous remercions également le Représentant permanent de l'Afghanistan pour sa perspective sur la situation de son pays.

Nous saluons la façon dont la MANUA s'acquitte de son mandat dans des conditions très difficiles, alors que l'Afghanistan se débat pour mettre en place une société fondée sur les valeurs fondamentales de la paix, des droits de l'homme et de la justice sociale. Lors du dernier débat sur la MANUA et sur la situation en Afghanistan (voir S/PV.7403) en mars 2015, la délégation angolaise a exprimé sa vue d'ensemble sur la question. Aujourd'hui, nous n'évoquerons que certaines des questions les plus pressantes mentionnées dans le rapport du Secrétaire général.

Le rapport met en exergue les événements survenus ces trois derniers mois. La formation, presque achevée, du Gouvernement d'union nationale et la confirmation par l'organe législatif des nominations du Gouvernement, dont des femmes – ce dont nous nous félicitons – ont été une évolution positive dans la vie politique du pays et un pas en avant dans la finalisation du processus complexe que constitue l'élection présidentielle. Les nouveaux efforts déployés par le Président Ghani et le Chef de l'exécutif Abdullah Abdullah pour faire avancer la mise en œuvre du programme intitulé « Sur la voie de l'autonomie »; l'établissement d'un contrat social entre le Gouvernement et les citoyens; la promotion de la transparence et de la responsabilisation dans l'application des réformes et des politiques socioéconomiques dans les domaines prioritaires en appui à la croissance économique; la création de la Commission spéciale sur la réforme électorale qui devrait bientôt s'attacher sérieusement à compléter le processus électoral, étant donné que des réformes électorales en profondeur sont, semble-t-il, d'une importance capitale pour rétablir la confiance du peuple dans le processus démocratique; les efforts continus déployés par le Gouvernement pour initier un processus de paix et de réconciliation et sa volonté déclarée de rétablir la paix par la voie du dialogue en réponse au profond désir de paix des Afghans malgré le manque de volonté de l'opposition armée d'engager des pourparlers directs avec le Gouvernement; la

mobilisation des partenaires régionaux en faveur du processus de paix et de réconciliation; et les mesures prises par l'Afghanistan pour établir la confiance et la coopération régionales, à savoir les engagements pris par les Gouvernements afghan et pakistanais en faveur de la paix; la réintégration d'un nombre relativement élevé d'éléments antigouvernementaux; les efforts déployés par le Haut Conseil pour la paix pour lutter contre le fondamentalisme qui alimente la violence; l'appel des pays de la région lancé aux Taliban pour qu'ils se joignent au processus de paix; la promesse faite par le Président Ghani de concentrer ses efforts sur l'instauration de la paix, ainsi que d'autres initiatives politiques importantes – nous permettent d'espérer que l'Afghanistan est peut-être en train d'entamer une nouvelle phase déterminante de son existence.

Mais ces progrès politiques que je viens d'énumérer surviennent dans un climat de détérioration des conditions de sécurité et d'intensification de la violence liée au conflit, alors que les Forces nationales de sécurité afghanes cherchent à contenir les activités des insurgés qui ont fait un nombre croissant de victimes civiles, dont la grande majorité est due aux Taliban et aux groupes antigouvernementaux. À cet égard, nous sommes, comme d'autres, d'avis que la stabilité et la prospérité à long terme de l'Afghanistan dépendent d'un processus de réconciliation interne ouvert à tous, d'une coopération régionale contre les insurgés et de l'endigement des flux de combattants terroristes étrangers. Les voisins de l'Afghanistan doivent réaliser que l'Afghanistan est la première ligne de front et que la paix en Afghanistan est fondamentale s'ils veulent préserver la paix chez eux.

Nous saluons les efforts des autorités afghanes pour mener un dialogue actif avec les partenaires régionaux, et surtout, avec le Pakistan. En outre, la visite du Président Ghani en Iran en avril, les rencontres qu'il a eues avec les dirigeants du pays et les promesses mutuelles de coopération accrue dans les domaines de la sécurité, du partage de l'information, de la lutte antistupéfiants, de la gestion des ressources en eau et des réfugiés et migrants sont autant de signes encourageants de l'émergence d'une coopération régionale entre l'Afghanistan et les pays de la région.

Par ailleurs, la visite en Inde du Président Ghani et le fait que l'Inde s'est redite prête à adhérer à l'Accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan sont autant de bonnes nouvelles pour la stature internationale de l'Afghanistan. Nous sommes

convaincus que la mise en œuvre de ces accords contribuera au développement socioéconomique de l'Afghanistan et à sa pleine intégration au sein de la sous-région.

Nous sommes profondément préoccupés par la violence dont sont victimes les femmes afghanes. Nous demandons qu'il soit mis fin à l'impunité pour les crimes commis contre les femmes et à ce que le système de justice pénale du pays applique le principe de responsabilité. En outre, nous condamnons le lynchage en plein jour d'une femme par une foule composée d'hommes, qui s'est produit le 19 mars dans la capitale et illustre bien la menace permanente que représente la violence contre les femmes. Nous estimons qu'il est indispensable, pour la crédibilité du système judiciaire, que les allégations d'abus et de mauvais traitement fassent l'objet d'enquêtes minutieuses et de poursuites appropriées afin que les coupables répondent de leurs crimes.

Le 19 avril, la MANUA et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont publié un rapport sur la justice vue à travers le regard des femmes afghanes, présentant des cas de violence à leur rencontre qui ont été traités par la médiation ou une décision de justice. Nous espérons que les recommandations contenues dans ce rapport contribueront à améliorer l'accès des femmes à la justice et à changer l'état d'esprit des hommes à l'égard des femmes.

Enfin, nous formons l'espoir que la communauté internationale continuera de se tenir aux côtés de l'Afghanistan et que le peuple afghan, qui a tant souffert, sera en mesure de trouver le chemin de la paix, de la réconciliation nationale et du développement socioéconomique afin que la Décennie de la transformation devienne une réalité pour l'Afghanistan.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Haysom de son exposé très instructif sur la situation en Afghanistan et l'Ambassadeur Tanin de nous avoir livré, comme toujours, une déclaration extrêmement détaillée. Nous partageons l'extrême inquiétude face à la situation qui a été décrite au Conseil aujourd'hui. La Fédération de Russie est terriblement préoccupée par la détérioration de la situation dans le pays, dont l'attaque qui a visé aujourd'hui le Parlement afghan n'est qu'une preuve supplémentaire.

Ce qui préoccupe tout particulièrement la Fédération de Russie et ses voisins de la Communauté

d'États indépendants et de l'Asie centrale, c'est la grave menace terroriste et le fait que les insurgés ont consolidé leur mainmise sur les régions du nord du pays, notamment dans la province de Kunduz. Nous ne pouvons pas laisser la situation échapper à tout contrôle et ainsi déstabiliser la région tout entière.

C'est précisément ce dont ont discuté les ministres des affaires étrangères de l'Organisation du Traité de sécurité collective, du Conseil de la Communauté d'États indépendants et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération à l'occasion de leur dernière réunion. Nous avons fait part à maintes reprises de notre crainte que les insurgés tentent de profiter du retrait des forces militaires étrangères d'Afghanistan pour modifier l'équilibre des forces à leur avantage.

Les pronostics concernant la reprise de l'offensive au printemps et durant l'été se sont malheureusement révélés justes, comme le confirme le rapport du Secrétaire général (S/2015/422), qui contient des chiffres inquiétants à cet égard. Le nombre d'attaques menées par l'opposition armée dans tout le pays, et notamment dans les régions du nord, est en hausse. Nous espérons que les forces de sécurité afghanes se montreront à la hauteur de leur tâche et capables de contrer seules cette menace.

Selon nous, la menace que représente l'État islamique d'Iraq et du Levant continue d'être sous-estimée. Nous remercions d'ailleurs M. Haysom de l'avoir clairement dit dans son exposé. Nous invitons le Secrétaire général à accorder une attention prioritaire à cette question dans son prochain rapport.

Mon pays est profondément découragé par la situation en ce qui concerne la production illicite et le trafic de stupéfiants. Le volume de la production de drogue compte toujours pour l'équivalent de 13 % du produit intérieur brut du pays, selon le rapport du Secrétaire général. Il est bien connu qu'une part considérable de ces ressources sert à financer les organisations extrémistes et terroristes. Pour neutraliser la menace que représentent les stupéfiants en Afghanistan, il est indispensable que nous menions une action collective, en utilisant tous les moyens à notre disposition.

Les forces militaires étrangères toujours présentes dans le pays continuent de prétendre que le problème n'existe pas. Pourtant, les flux d'héroïne en provenance d'Afghanistan n'affectent pas seulement les États limitrophes mais aussi les pays d'Europe occidentale.

La Fédération de Russie travaille de concert avec ses partenaires de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de l'Organisation du Traité de sécurité collective pour lutter contre le trafic de drogue, grâce à une coopération bilatérale avec l'Afghanistan. Je signale que le problème se pose avec autant d'acuité pour l'Afghanistan que pour la communauté internationale.

Dans le cadre de notre coopération bilatérale, nous continuons de former, dans les centres de formation du Ministère russe de l'intérieur et du Service fédéral de contrôle des stupéfiants, des policiers afghans spécialisés dans la lutte contre les stupéfiants. Nous ne devons pas relâcher notre attention de cette question.

Nous saluons les efforts du Président Ghani pour nouer le dialogue avec l'opposition armée, afin de faire avancer le processus de réconciliation. Nous prenons acte avec satisfaction de la volonté du Président Ghani de respecter les principes de la réconciliation nationale énoncés dans la résolution 1988 (2011). Ces principes sont très clairs, ils exigent de renoncer à la violence, de respecter la Constitution afghane et de couper tout lien avec Al-Qaïda – qui, pour une raison inconnue, n'est pas mentionné dans le rapport du Secrétaire général – ainsi qu'avec d'autres organisations terroristes. Ils supposent également une volonté bien réelle de faire la paix.

Parallèlement, nous appuyons l'action efficace de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour coordonner les efforts de la communauté internationale visant à venir en aide au peuple afghan. Il importe que le Conseil maintienne un régime de sanctions efficace, car cela reste un outil très important dans la lutte contre le terrorisme, en particulier Al-Qaïda et d'autres organisations terroristes.

Nous tenons à insister sur le fait que la stabilisation du pays suppose que les acteurs extérieurs agissent ensemble et d'une seule voix. Elle requiert également que tout le monde accorde la priorité à la lutte contre la menace terroriste qui déchire le pays.

L'amélioration de la sécurité déterminera les possibilités économiques qui s'offriront au pays. Il est dans l'intérêt de tous de parvenir à stabiliser l'Afghanistan aussi rapidement que possible, afin de rediriger les efforts et les investissements vers le développement économique et l'instauration d'une vaste coopération.

La Fédération de Russie va poursuivre ses efforts de coopération avec l'Afghanistan, pays ami, à la fois dans un cadre bilatéral et au sein des organisations

d'intégration régionale, notamment l'Organisation de Shanghai pour la coopération, où l'Afghanistan jouit du statut d'observateur. La Russie est très attachée à l'édification d'un Afghanistan indépendant, stable, prospère et libéré des narcotrafiquants.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie moi aussi le Secrétaire général de son rapport (S/2015/422), le Représentant spécial du Secrétaire général, Nicholas Haysom, de son exposé, et l'Ambassadeur Zahir Tanin, de ses observations de ce matin.

Je m'associe à mon collègue espagnol et à tous ceux qui ont condamné énergiquement l'attentat perpétré ce matin contre le Parlement afghan. Les Taliban en ont revendiqué la responsabilité. Il s'agit d'un acte cynique, qui, une fois de plus, prend pour cible des civils en violation du droit international humanitaire. Je suis de tout cœur avec tous ceux qui ont été frappés, leurs familles et leurs amis. J'aimerais rendre hommage à l'intervention rapide et efficace des Forces nationales de sécurité afghanes.

Les Taliban ne feront qu'aliéner d'avantage le peuple afghan par ce type d'attentats. L'Afghanistan a clairement fait la démonstration de son attachement à la démocratie lorsque le peuple afghan est venu courageusement voter par millions aux élections de l'an dernier. Le Royaume-Uni restera aux côtés de tous ceux qui s'efforcent de donner à l'Afghanistan un avenir plus pacifique, prospère et démocratique.

Après de nombreuses années difficiles et en dépit de ce type d'attentats, l'Afghanistan a désormais entamé sa décennie de la transformation, en prenant pleinement en charge ses affaires nationales. Le pays avance. La nomination des ministres et des gouverneurs de province est en cours, et le Gouvernement d'union nationale a énoncé un ambitieux programme de réformes, à la Conférence de Londres. Ces réformes pourraient avoir une incidence réelle sur la vie quotidienne en Afghanistan en permettant d'améliorer les droits des citoyens, de renforcer la responsabilisation des acteurs et de promouvoir la croissance économique.

Il est d'une importance vitale que ce programme ambitieux se traduise maintenant en actes afin que puissent être relevés les nombreux défis auxquels doit faire face l'Afghanistan. Il faut procéder promptement aux nominations restantes au sein du Gouvernement. Les réformes doivent être mises en œuvre rapidement pour que tous les Afghans puissent bénéficier d'un

avenir meilleur. La réunion prévue prochainement entre les hauts responsables de la communauté internationale et de l'Afghanistan, en septembre 2015, devrait être l'occasion de faire le point du chemin parcouru par le pays dans la lutte contre la corruption, le renforcement de l'économie, et l'amélioration des droits des femmes. C'est également le moment de réfléchir au développement à long terme de l'Afghanistan. Nous espérons que cette réunion permettra de s'entendre sur un cadre renouvelé entre la communauté internationale et le Gouvernement.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a un rôle capital à jouer, durant tout ce processus, à l'appui des réformes du Gouvernement. Le maintien de sa présence en Afghanistan souligne l'engagement de la communauté internationale.

La période de combats de cette année et l'intensification des affrontements armés mettent à l'épreuve les capacités des Forces nationales de sécurité afghanes. Elles montrent qu'elles sont capables de relever ce défi. Je rends hommage à leur résolution et aux sacrifices qu'elles consentent au nom de la sécurité et de la stabilité de l'Afghanistan.

Je voudrais saisir cette occasion pour dire que le Royaume-Uni a à cœur de veiller à ce que les Forces nationales de sécurité afghanes soient fortes et autonomes. Nous sommes fiers de l'appui que nous apportons à l'école d'officiers de l'armée nationale afghane et nous maintiendrons notre contribution de 110 millions de dollars par année aux Forces nationales de sécurité afghanes jusqu'en 2017 au moins.

Toutefois, quelle que soit la solidité des Forces nationales de sécurité afghanes, un règlement politique demeure la meilleure chance de ramener la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous nous félicitons de l'engagement du Président en faveur du processus de paix et de ses efforts pour consolider la coopération régionale dans l'intérêt de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

La violence que continuent de subir d'innocents civils illustre clairement la raison pour laquelle une solution politique est si capitale. La montée du nombre de victimes civiles, que souligne le Secrétaire général dans son rapport, est préoccupante. Nous déplorons les attaques de grande envergure menées par les Taliban contre des cibles civiles, y compris des responsables du Gouvernement, des juristes et des personnes participant

à des manifestations culturelles. Elles offrent un saisissant contraste avec les déclarations que font les Taliban sur la protection des civils. Il est temps que les Taliban pensent au peuple afghan et s'assoient à la table de négociation.

S'agissant de la situation des femmes et des filles en Afghanistan, nous accueillons avec satisfaction l'engagement pris par le Président Ghani d'apporter des changements fondamentaux à long terme à la situation des femmes afghanes. Ces changements doivent comprendre une participation à la prise de décision et une émancipation économique. En dépit de l'engagement qu'il a pris, les femmes et les filles continuent de se heurter à d'importantes difficultés, y compris la violence qu'elles subissent et que subissent ceux qui défendent leurs droits. Nous condamnons l'exécution abominable de Farkhunda Malikzada en mars. Sa mort nous rappelle tragiquement l'étendue du défi auquel doivent faire face les femmes et les filles afghanes.

Deux mesures peuvent être prises, dans l'immédiat, par le Gouvernement afghan afin d'améliorer la vie des femmes et des filles. La première est de mettre pleinement en œuvre la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, pour que les auteurs de ces terribles crimes comparaissent en justice; et la seconde est de rendre public rapidement le plan d'action national afghan pour les femmes et la paix et la sécurité, dont nous espérons qu'il définira un cadre clair en vue de l'amélioration des droits des femmes dans tout le pays.

Tout en soulignant les défis, nous ne devons pas perdre de vue les progrès accomplis. Comme l'a indiqué mon collègue afghan, l'Afghanistan a maintenant des femmes à la tête des ministères de l'enseignement supérieur, de la condition de la femme, de la lutte contre les stupéfiants, du travail, et des affaires sociales. Pour la deuxième fois de l'histoire de l'Afghanistan, il y a un gouverneur provincial de sexe féminin et la semaine dernière seulement, la première juge a été nommée à la Cour suprême et la première promotion d'officiers de sexe féminin est sortie de l'école nationale d'officiers que soutient financièrement le Royaume-Uni. Tout cela aurait été impensable il y a une décennie. Ces acquis doivent être préservés et encore plus encouragés.

Je voudrais, pour terminer, insister sur le fait que nous ne devons jamais oublier les sacrifices consentis par les hommes et les femmes afghans et par la communauté internationale pour amener l'Afghanistan où il en est aujourd'hui. Grâce à leur engagement,

tant de choses ont pu être accomplies au cours des 13 dernières années : l'espérance de vie augmente; le système de santé s'améliore; des millions d'enfants, et particulièrement de filles, reçoivent désormais une éducation. Et pourtant, tandis que le pays progresse et s'attaque aux défis qui subsistent, l'attentat de ce matin montre que nous ne pouvons nous permettre de laisser la communauté internationale relâcher son attention. Par ce débat régulier et par le travail de la MANUA, nous devons maintenir cette attention.

M. Ramírez Carreño (Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons remercier de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Nicholas Haysom, et le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin.

Pour commencer, nous nous associons à la condamnation de l'attentat terroriste commis aujourd'hui et nous souhaitons appuyer dans son intégralité le projet de déclaration que la délégation de l'Espagne a fait circuler, sachant que le Conseil de sécurité doit agir de façon unie face à la question du terrorisme.

Nous nous réjouissons que la République islamique d'Afghanistan ait entamé une nouvelle phase de son processus politique en vue de surmonter l'instabilité engendrée par les interventions étrangères successives de la fin du siècle dernier, dont les séquelles se font encore sentir.

Nous accueillons avec plaisir la ferme détermination avec laquelle le Gouvernement et son peuple s'attèlent à relever les défis auxquels est confronté le pays, en vue de la consolidation de la paix et de la stabilité. La formation du Gouvernement d'union nationale, sous la conduite du Président Ashraf Ghani, qui s'est donné pour objectif la réconciliation nationale, est un fait extrêmement positif, car il permettra à ce pays de consolider ses institutions. À cet égard, le dialogue engagé avec les rebelles taliban dans l'optique d'un accord de paix est encourageant.

Une paix effective, en même temps que la consolidation d'un processus politique, exige la pleine participation du peuple afghan, y compris des femmes. C'est pourquoi nous nous félicitons de ce que la présidence ait nommé quatre d'entre elles à des postes de haute responsabilité dans l'administration centrale. Nous encourageons la participation des femmes à la prise de décisions aux différents échelons de l'État,

que nous considérons comme une façon de combattre résolument l'exclusion et la violence à l'égard des femmes de la société afghane.

La tenue d'élections législatives est une question pendante d'importance toute particulière dans l'optique du renforcement de l'État. Si les réformes électorales convenues le 21 septembre dernier sont actuellement attendues, nous engageons cependant le Gouvernement afghan à faire les efforts correspondants pour organiser ce scrutin.

L'un des enjeux les plus importants auxquels doit faire face le Gouvernement a trait à la situation économique, laquelle présente des difficultés considérables en raison des ravages provoqués par la guerre. Nous exhortons à cet égard la communauté internationale à offrir toute l'aide nécessaire afin de promouvoir le développement économique et social à long terme de l'Afghanistan.

Nous voulons mettre en exergue le travail réalisé par la MANUA en matière de consolidation de la paix. Les réunions tenues entre la société afghane et les différents échelons du Gouvernement, dans le but de renforcer la prise en charge par le peuple du processus de consolidation de la paix sont une avancée importante. Tout en reconnaissant les bénéfices, nous estimons que la MANUA doit poursuivre son travail, en pleine coordination avec le Gouvernement afghan.

La réintégration des anciens combattants constitue l'un des éléments les plus importants s'agissant de la consolidation de la paix et de la stabilité politique et sociale, et un objectif dont notre pays se félicite particulièrement. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par l'Afghanistan pour réinsérer dans la société plus de 10 000 ex-combattants, qui ont remis environ 7 000 armes qu'ils avaient en leur possession. En dépit de ces progrès, la menace terroriste persiste du fait de la présence de combattants terroristes étrangers, qui, remplis de haine et d'intolérance, essaient de ramener l'Afghanistan à une époque révolue.

La situation en matière de sécurité demeure fragile, comme indiqué dans le rapport (S/2015/422) du Secrétaire général. Les groupes terroristes qui opèrent en Asie centrale poursuivent leurs visées de déstabiliser la région, y compris l'Afghanistan. La présence de groupes affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant montre une fois de plus la menace croissante que l'avancée d'acteurs non étatiques violents fait peser sur la stabilité régionale. Les informations font

état d'une forte montée en puissance de groupes armés extrémistes dans plusieurs districts du pays à la suite d'opérations militaires conduites dans des pays voisins, ce qui constitue un nouveau défi pour la stabilité de l'Afghanistan. Nous tenons à souligner la coopération des pays voisins, dont le Pakistan et la République islamique d'Iran, qui ont joué un rôle crucial en offrant un abri aux réfugiés afghans touchés par la violence armée. Nous nous félicitons des programmes de rapatriement librement consenti des réfugiés, qui ont été encouragés par ces gouvernements, avec l'aide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Nous sommes convaincus que le renforcement des forces armées du pays est essentiel à la consolidation de l'État de façon qu'il puisse lutter efficacement contre les différents groupes liés au terrorisme et à la criminalité transnationale organisée qui opèrent dans le pays. Il est de la plus haute importance que l'Afghanistan recouvre la totalité de ses capacités afin d'être en mesure de conduire toutes ses affaires d'une manière souveraine et indépendante.

Nous saluons également les efforts déployés par les autorités afghanes pour lutter contre le fléau de la drogue, malgré l'augmentation de la culture du pavot. L'éradication des cultures est un domaine où des progrès considérables ont été accomplis, en dépit de la résistance de groupes insurgés. La culture du pavot et le trafic de drogues continuent d'être une source essentielle de financement pour les Taliban et d'autres groupes criminels et terroristes.

Nous sommes préoccupés par la multiplication des attaques contre la population civile du fait du conflit interne. Le taux de mortalité infantile a augmenté à la suite d'affrontements armés, avec un nombre élevé de cas mettant en jeu des explosifs et des mines terrestres. C'est pourquoi nous pensons que la communauté internationale doit augmenter son assistance pour aider à éliminer ces engins, qui causent tant de souffrances aux civils, en particulier aux enfants.

Pour terminer, nous espérons qu'il y aura un vaste processus politique sans exclusive qui permettra à la paix et à la stabilité de prendre définitivement racine en Afghanistan. Cela exigera des efforts conjoints de la part du Gouvernement et du peuple afghans, avec l'aide et le soutien de la communauté internationale, afin de surmonter les conditions économiques, politiques et sociales qui alimentent l'extrémisme et la violence.

M^{me} Murmokaitė (Lituanie) (*parle en anglais*) :
Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, et l'Ambassadeur Tanin de leurs exposés. Ma délégation se félicite de tout le travail important que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et les organismes des Nations Unies accomplissent en Afghanistan.

La Lituanie s'associe à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne.

L'Afghanistan poursuit sa difficile transition vers la paix et l'autonomie. La mort, causée par un engin explosif improvisé, de 16 civils rentrant à leur village dans le district de Marja de la province du Helmand, hier, le 21 juin, et la tentative d'attentat perpétrée aujourd'hui contre le Parlement afghan, au cours de laquelle 31 civils ont été blessés, ne sont que quelques-uns des nombreux rappels d'une situation qui demeure extrêmement difficile. Nous condamnons fermement toutes ces attaques. Face à ces problèmes redoutables, il est essentiel que le Gouvernement afghan continue de démontrer sa ferme détermination à mettre fin au conflit et à améliorer la vie de ses citoyens.

Nous nous félicitons que la formation du Conseil des ministres ait été menée à bien, laquelle, en raison de la nature du Gouvernement d'union nationale, a été un processus ardu, mais ô combien nécessaire. Nous encourageons les dirigeants afghans à pourvoir tous les postes de fonctionnaires encore vacants, y compris dans le secteur de la justice et au niveau provincial. Les nouveaux dirigeants ont tenu leurs promesses de nommer quatre femmes ministres. En outre, le Président Ghani a nommé la première femme juge à la Cour suprême d'Afghanistan. Je suis sûre qu'elles seront un atout précieux pour l'action du Gouvernement et qu'elles auront un impact réel sur la promotion des droits de la femme dans l'ensemble du pays.

Il est essentiel que le Gouvernement d'union nationale mette en place un gouvernement responsable, transparent et efficace. Après des décennies de corruption et d'intrigues, l'Afghanistan a un besoin urgent de réformes audacieuses. À cet égard, le programme du Président Ghani, intitulé « Realizing Self-Reliance » (Sur la voie de l'autonomie), qui a été présenté à Londres l'an dernier, est la voie à suivre. Les initiatives prises par le Président visant à examiner les recettes et les dépenses publiques, à élaborer des plans d'action de 100 jours pour chaque ministère et à mettre en place une commission indépendante de lutte contre la corruption sont certainement des pas dans la bonne

direction. Il est crucial de poursuivre sur cette lancée et de ne pas relâcher les efforts de mise en œuvre, car ces réformes permettront d'améliorer la prestation des services, d'accroître la participation des citoyens et de renforcer la confiance dans les responsables élus.

La nécessité de progresser dans le domaine de la réforme du système électoral mérite une mention séparée. Alors que la mise en place de la Commission spéciale sur la réforme électorale a créé un mécanisme permettant d'améliorer l'intégrité électorale, la Commission doit encore commencer son travail. Le mandat actuel de la chambre basse de l'Assemblée nationale a expiré et a été prorogé, mais le calendrier électoral reste à fixer. Cette question doit être examinée d'urgence, tout comme la mise en œuvre des politiques socioéconomiques et du programme de développement. Il est également nécessaire de promouvoir des politiques de lutte contre les stupéfiants, notamment en mettant en place des mesures visant à inciter les agriculteurs à adopter des moyens de subsistance légaux.

De même, il faut s'attaquer aux problèmes de sécurité existants, car la persistance de l'insécurité pourrait entraver les progrès dans d'autres domaines. Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport (S/2015/422), le nombre de victimes civiles au cours de la période considérée a augmenté de près d'un quart par rapport à 2014, poursuivant la tendance d'un nombre record de victimes. Les dispositifs explosifs improvisés restent la deuxième cause de décès parmi les civils.

L'offensive du printemps lancée par des éléments hostiles au Gouvernement a été plus intense que l'année précédente, avec une augmentation de 45 % des affrontements armés. Nous condamnons la poursuite des attaques menées par des éléments hostiles au Gouvernement et le ciblage délibéré des civils, en particulier l'attaque perpétrée le 13 mai par les Talibans contre une maison d'hôtes à Kaboul et contre des personnes travaillant dans le système judiciaire. Nous appelons toutes les parties à se conformer au droit international humanitaire, qui interdit les attaques contre les civils. À cet égard, il est essentiel que le Gouvernement fasse avancer le processus de réconciliation et de paix sous la conduite des Afghans eux-mêmes.

Il reste encore beaucoup à faire pour protéger les droits des femmes et élargir leur accès à la justice. On estime que jusqu'à 87 % des femmes afghanes ont, au moins une fois dans leur vie, été victimes de violence familiale. La violence conjugale, alliée à des

taux de mortalité maternelle élevés, l'absence de droits économiques et des possibilités limitées en matière de justice, font de l'Afghanistan l'un des pays les plus dangereux au monde pour les femmes. Le dernier rapport de la MANUA sur la violence à l'égard des femmes montre que le système judiciaire afghan n'offre pas un accès suffisant aux femmes victimes d'actes de violence. Nous encourageons le Gouvernement afghan à renforcer l'accès au système judiciaire et à accroître la confiance des femmes vis-à-vis des procédures judiciaires, qui sont souvent entachées de corruption.

Ma délégation se félicite de la tenue du premier dialogue sur les droits de l'homme entre l'Union européenne et l'Afghanistan, qui a eu lieu le 15 juin à Kaboul. Nous encourageons la poursuite des discussions, dans un esprit de coopération, sur la manière d'améliorer la situation des droits de l'homme en Afghanistan.

L'avenir de l'Afghanistan dépend non seulement des Afghans eux-mêmes, mais aussi de l'action de ses voisins. Un Afghanistan pacifique et prospère est dans l'intérêt de tous les pays de la région. La Lituanie salue les efforts entrepris par le Gouvernement pour améliorer ses relations avec ses voisins, notamment le Pakistan, et au sein des instances multilatérales de coopération, telles que les activités menées dans le cadre du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie ». Les pays voisins doivent payer de retour les mesures positives prises par l'Afghanistan en faveur de la paix et de la stabilité. Pour donner des exemples concrets, entre 2012 et 2015, la Lituanie a fourni un financement pour un projet régional associant l'Afghanistan, le Pakistan, le Kirghizistan et le Tadjikistan. Cette initiative a contribué à la mise au point d'un système de contrôle vétérinaire compatible dans les quatre pays asiatiques et conforme aux normes internationales et à la législation de l'Union européenne.

En juin 2015, après 13 ans de participation active en Afghanistan, les Forces d'opérations spéciales lituanaises ont achevé la plus longue mission internationale réalisée sans interruption par la Lituanie à l'étranger. Le succès de la mission est le fruit de la coopération effective entre le Gouvernement afghan et les pays alliés. De ce fait, les Forces nationales de sécurité afghanes ont acquis une expérience utile, qui leur permettra d'assurer la sécurité de leur pays par leurs propres moyens.

La Lituanie continue de s'impliquer en Afghanistan dans la mission Soutien résolu déployée par l'OTAN, qui constitue l'un des principaux engagements

de l'Alliance en 2015 et 2016. Le mandat de cette mission arrivera à expiration en décembre 2016. Cela étant posé, nous devons débattre de la manière dont la communauté internationale continuera à s'impliquer en Afghanistan au-delà de 2016. La communauté internationale doit continuer d'assister et d'appuyer l'Afghanistan tandis qu'il continue de se forger un avenir sûr et juste. Nous nous félicitons de la création de la Commission tripartite, conformément à la résolution 2210 (2015) du Conseil de sécurité, pour procéder à l'examen du rôle, de la structure et des activités de l'ensemble des entités des Nations Unies en Afghanistan. Nous encourageons tous les participants à prendre une part active à ce processus.

M. Olguin Cigarroa (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Nicholas Haysom, ainsi que l'Ambassadeur Tanin, de leurs exposés.

Le Chili déplore et condamne énergiquement l'attaque perpétrée aujourd'hui contre le Parlement afghan, de même que tout usage de la force à l'encontre de la population civile désarmée. Nous rappelons que c'est aux autorités nationales qu'il incombe au premier chef de veiller à la protection à laquelle ont droit les civils et d'empêcher que les forces antigouvernementales ne minent la confiance que suscitent le nouveau Gouvernement et le processus démocratique.

L'émergence d'un Afghanistan moderne, démocratique et prospère dépendra dans une large mesure de la réussite du processus de réconciliation, dans le cadre d'une stratégie étendue de protection et de promotion des droits de l'homme, qui couvre l'accès de tous les Afghans à l'éducation, à la santé et à l'emploi. C'est pourquoi il est impératif d'accélérer et de consolider les avancées enregistrées en Afghanistan en matière de droits de l'homme depuis 2001. De la même manière, il est fondamental de garantir la participation pleine et effective des femmes aux processus de prise de décisions, et c'est la raison pour laquelle nous appelons le Gouvernement afghan à appliquer la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, ainsi que la loi sur l'élimination des violences à l'encontre des femmes, afin que les auteurs de ce type de violences aient à répondre de leurs actes.

Nous sommes préoccupés par les conditions de sécurité en Afghanistan, en particulier au regard de la hausse du nombre de morts parmi les femmes et les enfants afghans. Nous espérons que le Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps

de conflit armé adoptera rapidement des conclusions concernant l'Afghanistan et que ces dernières serviront à mieux protéger les enfants dans le pays.

Nous restons inquiets devant l'extrémisme radical et les quelque 7 180 combattants terroristes étrangers qui sévissent dans le pays, d'après les chiffres du Ministère de l'intérieur afghan. Nous invitons le Gouvernement afghan et les pays voisins à appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité pour freiner les influx de combattants terroristes étrangers. La coopération régionale et internationale est impérative dans ce domaine, en particulier pour ce qui concerne l'amélioration des contrôles aux frontières. De la même manière, il est fondamental que le Gouvernement mette un accent particulier sur un développement inclusif, afin de renouer avec les communautés marginalisées. Il est vital de prendre des mesures préventives qui cherchent à neutraliser la rhétorique extrémiste et à empêcher que de nouveaux éléments ne viennent grossir les rangs du mouvement terroriste. Nous rappelons ce qu'avait déclaré la Présidente Michelle Bachelet devant le Conseil en janvier dernier :

« L'intégration sociale et le développement sans exclusion sont des préalables à la paix. (...) « À plus long terme, la plus grande menace pour les terroristes n'est pas la puissance des missiles. C'est une politique d'intégration [...]. Ce sont l'éducation, l'emploi et de réelles possibilités. » » (S/PV.7361, p. 7)

Nous estimons qu'il est essentiel de promouvoir le dialogue, l'inclusion et le consensus au sein de la population afghane, autant de facteurs indispensables à la construction d'un pays capable de vivre en autosuffisance, doté d'institutions démocratiques solides et où prévale l'état de droit. À cet égard, nous tenons à réaffirmer notre appui au travail et au rôle importants de la MANUA en matière de renforcement des capacités.

Pour terminer, nous renouvelons notre appel à la communauté internationale pour qu'elle continue d'apporter son appui au peuple afghan, en contribuant au renforcement de ses capacités, afin qu'il puisse relever les défis auxquels le pays est confronté en matière de sécurité et de développement.

M. Hmoud (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens pour commencer à remercier M. Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé.

L'Afghanistan traverse une phase cruciale de son histoire. Il est confronté à toute une série de défis – tant persistants que nouveaux ou réapparus. En conséquence, la communauté internationale doit s'efforcer de fournir à ce pays l'assistance nécessaire pour donner à ses enfants un avenir meilleur. Après de nombreuses années d'une guerre qui a déchiré l'Afghanistan et détruit ses institutions – années au cours desquelles le pays a fait l'objet de beaucoup d'efforts et d'attention de la part de la communauté internationale – la nature des menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales aussi bien que notre manière d'y faire face ont évolué de manière permanente. Aujourd'hui, plus que jamais, l'Afghanistan a besoin de l'appui de la communauté internationale et de l'ONU. Voilà le véritable défi que nous devons relever en Afghanistan.

La Jordanie est extrêmement préoccupée par les conditions de sécurité en Afghanistan, dont l'attaque terroriste perpétrée contre le Parlement afghan ce matin est l'illustration. Nous avons conscience des difficultés que connaissent les autorités afghanes pour préserver la sécurité et maîtriser la situation. En conséquence, la communauté internationale et, en particulier, les États voisins, doivent continuer d'appuyer l'Afghanistan dans sa guerre contre le terrorisme, et doivent soutenir les efforts du Gouvernement pour contrôler l'intégralité du territoire national. Nous encourageons donc les partenaires internationaux à renforcer et à améliorer les capacités afghanes afin qu'elles soient davantage en mesure de faire face à cet environnement. À court terme, en coopération avec les pays intéressés et le Gouvernement afghan, nous devons procéder à une analyse complète de la situation pour déterminer comment le Conseil pourra contribuer à consolider la sécurité et la stabilité du pays.

La Jordanie se félicite que la formation du nouveau Gouvernement afghan soit désormais achevée, ce qui permettra aux progrès accomplis jusqu'ici d'être entretenus dans un cadre démocratique. Ce processus de longue haleine a bénéficié de la participation de tous les Afghans, des partis politiques et des partenaires nationaux de l'Afghanistan. Nous saluons la formation de ce nouveau Gouvernement et espérons que son avènement marquera le début d'une ère de changement positif dans le paysage politique et le processus de consolidation de la paix de l'Afghanistan.

Éliminer les différences entre les diverses composantes de la société afghane, afin de garantir la stabilité que le pays appelle de ses vœux, ne sera pas

possible tant que l'Afghanistan tout entier n'aura pas entériné la réconciliation nationale – un processus qui doit être dirigé par les Afghans eux-mêmes. Or, l'utilisation, par différents éléments, de la force et de la violence ne fait que dresser des obstacles à la réalisation de ces objectifs, et instaurer une paix globale reste donc une tâche immensément difficile pour le pays. C'est dans ce contexte que nous voulons insister sur l'importance du rôle que jouent la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le Représentant spécial du Secrétaire général, qui doivent faire usage de leurs bons offices afin de renforcer la réconciliation nationale.

Nous appelons aussi toutes les parties concernées à coopérer de façon constructive avec eux.

Maintenant que le Président afghan a annoncé que le Parlement actuel restera en place jusqu'aux prochaines élections législatives, nous demandons à la Commission spéciale sur la réforme électorale de commencer sans tarder à définir les réformes à introduire et à les mettre en œuvre, afin de ne pas reproduire les erreurs du passé et de garantir que le prochain processus électoral sera conforme aux normes internationales. Nous espérons qu'il sera fait état de progrès en ce sens à la prochaine séance que le Conseil consacrera à la situation en Afghanistan. Nous rappelons aussi qu'il importe d'accélérer le rythme de mise en œuvre des programmes de réformes dans les domaines de la lutte contre la corruption, de l'état de droit et des questions des droits de l'homme de façon générale. S'agissant des droits des groupes vulnérables et marginalisés du pays, nous invitons le Gouvernement afghan à faire davantage en leur faveur sur tous les plans. Nous réaffirmons également qu'il importe que les questions liées aux droits de la femme soient partie intégrante de toutes les discussions de paix en Afghanistan, afin de consolider les acquis obtenus ces dernières années.

La Jordanie est préoccupée par la faible croissance de l'économie afghane, ce qui doit inciter le Gouvernement à prendre sans délai toutes les mesures qui s'imposent pour créer les conditions favorables à la relance économique et regagner la confiance des investisseurs et des donateurs internationaux. L'une des premières mesures à prendre consiste à lutter contre la corruption dans tous les secteurs de l'État, ce sur quoi l'Organisation des Nations Unies et les institutions économiques et financières internationales n'ont cessé d'insister. Nous espérons que le Gouvernement en place s'acquittera de ses responsabilités s'agissant

de la réalisation de cet objectif, et nous engageons la communauté des donateurs et les pays de la région à continuer d'appuyer les efforts de développement de l'Afghanistan et de forger des partenariats d'investissement avec lui.

En conclusion, je voudrais me féliciter des efforts de la MANUA ainsi que du rôle important et efficace qu'elle joue dans différents domaines dans les conditions difficiles que connaît l'Afghanistan, et nous l'encourageons à poursuivre dans cette voie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Malaisie.

Je me joins aux autres membres du Conseil pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général,

M. Nicholas Haysom, et l'Ambassadeur Tanin, de leur exposé respectif. Ma délégation voudrait aussi saisir cette occasion pour remercier les responsables et le personnel de la MANUA de l'assistance qu'ils apportent, envers et contre tout, au Gouvernement et au peuple afghans.

La Malaisie déplore et condamne l'attaque odieuse qui a visé le bâtiment abritant le Parlement afghan tôt ce matin et a été revendiquée par les Taliban. Nous adressons nos sincères condoléances et toute notre sympathie aux familles et aux proches des victimes. La Malaisie souligne que le seul moyen d'aller de l'avant est de procéder à des négociations politiques pacifiques. Malgré cet attentat, nous espérons que l'Afghanistan continuera de s'attacher à mettre la dernière main à la formation du Gouvernement d'union nationale, fondé sur le partage des pouvoirs. Étant donné notre propre expérience en matière d'édification de la nation grâce au partage des pouvoirs et à la transformation sociale, nous comprenons tout à fait l'importance du respect mutuel et de la participation de tous s'agissant de ces questions.

La Malaisie espère que toutes les parties appuieront la mise en œuvre du programme du Président Ashraf Ghani et du Chef de l'exécutif Abdullah Abdullah. Nous formons par conséquent l'espoir que ces efforts attesteront du vif attachement du peuple et du Gouvernement afghans à une décennie de la transformation dirigée et prise en main par les Afghans. La Malaisie réitère son appui aux efforts du Gouvernement afghan pour parvenir à la paix et à la réconciliation, et nous trouvons encourageants les contacts élargis entre le Président Ghani et ses interlocuteurs locaux et régionaux. Nous saluons aussi

les progrès faits en matière de réforme électorale et engageons le Gouvernement à rester déterminé à mettre en œuvre ces réformes et d'autres.

À notre avis, le climat positif qui règne depuis un certain temps dans la région favorise un dialogue plus ouvert et plus constructif, et nous demandons à toutes les parties de continuer d'appuyer ce processus vital. Les principales parties prenantes de la région doivent aussi redoubler d'efforts pour aider et assister l'Afghanistan, notamment grâce à des échanges de fonds accrus au sein des forums régionaux et multilatéraux de coopération, tel le Processus d'Istanbul.

Si elle juge encourageants les progrès notables réalisés sur le plan politique, la Malaisie note que la situation en matière de sécurité reste précaire, comme on l'a vu aujourd'hui. La Malaisie se joint aux autres membres du Conseil pour exprimer sa préoccupation devant le nombre élevé de pertes civiles dues au conflit armé, et nous condamnons énergiquement aussi le fait de s'en prendre de manière délibérée aux civils. Il est profondément déplorable que les enfants afghans continuent de faire les frais du conflit violent qui sévit dans ce pays, qu'ils soient pris entre deux feux ou victimes d'attentats commis à l'aide d'engins explosifs improvisés ou encore des restes explosifs de guerre. Nous demandons à toutes les parties engagées dans des combats au sol de se conformer au droit international humanitaire et de s'attacher à protéger les civils, notamment les femmes et les enfants. À cet égard, ma délégation prend note du rapport d'étape établi par le Gouvernement afghan sur le respect du plan d'action adopté conformément à la résolution 1612 (2005) relative aux enfants en temps de conflit armé.

Nous sommes aussi préoccupés par le nombre élevé de combattants étrangers présents en Afghanistan, notamment ceux associés à des groupes terroristes. Ma délégation note également que cette présence constitue une source de vive préoccupation pour les pays de la région, en particulier en Asie centrale. Bien que nous manquions peut-être d'éléments solides prouvant que certains groupes terroristes et extrémistes opèrent en Afghanistan, cela ne doit pas nous empêcher de nous attaquer aux causes profondes du soutien dont bénéficient ces groupes.

En conclusion, je voudrais souligner que l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de sécurité et le reste de la communauté internationale doivent continuer de fournir appui, encouragement et assistance à l'Afghanistan par le biais d'initiatives de reconstruction

et de développement destinées à reconstruire le pays. En tant qu'amie et partenaire de l'Afghanistan, la Malaisie demeure déterminée à aider le Gouvernement afghan dans ses efforts pour instaurer la paix, la sécurité et la stabilité.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Mukerji (Inde) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je voudrais exprimer notre vive condamnation de l'attaque terroriste de ce matin contre le Parlement afghan et dire toute notre solidarité au peuple et au Gouvernement afghans aujourd'hui. Nous remercions votre délégation, Madame la Présidente, d'avoir organisé le présent débat sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan (S/2015/422), et son représentant spécial, M. Nicholas Haysom, ainsi que l'Ambassadeur Zahir Tanin, de leurs exposés ce matin.

Le Président de la République islamique d'Afghanistan, S. E. M. Mohammad Ashraf Ghani, a effectué une visite d'État en Inde du 27 au 29 avril. Cette visite a cimenté un peu plus les liens culturels, géographiques et historiques vieux de plusieurs siècles qui unissent l'Inde à l'Afghanistan. Les dirigeants de nos deux pays ont reconnu que ces liens constituent aujourd'hui le solide fondement de notre partenariat stratégique qui, tout naturellement, repose sur la perception commune que nos deux pays ont des défis et des intérêts mutuels. Le Premier Ministre indien, M. Modi, a assuré le Président afghan de l'appui sans faille de l'Inde aux transitions cruciales engagées sur les plans politique, économique et sécuritaire, pour la décennie 2015-2024 et au-delà.

Je tiens toutefois à exprimer ma préoccupation face aux conditions de sécurité en Afghanistan, telles que décrites dans le tout dernier rapport du Secrétaire général, qui indique que le nombre d'affrontements armés signalés a augmenté de 45 % par rapport à 2014. Le rapport met également l'accent sur le fait que 71 % des actes de violence ont été commis dans le sud, le sud-est et l'est du pays. Ces statistiques sont un sujet de préoccupation pour l'Inde et la communauté internationale. Elles ne font que renforcer notre conviction que le terrorisme, et non les différences tribales ou les rivalités ethniques, est la principale source

d'insécurité et d'instabilité en Afghanistan. Ce regain de violence survient à un moment où l'Afghanistan est au milieu d'une transition politique délicate et historique sous la direction du Président, M Ashraf Ghani, et du Chef de l'exécutif, M Abdullah Abdullah. Compte tenu de la phase critique dans laquelle se trouve la transition politique et de la détérioration des conditions de sécurité, nous croyons qu'il serait tout à fait opportun que la communauté internationale réexamine la façon dont le processus de retrait de la présence militaire internationale en Afghanistan est planifié.

Nous avons également noté avec préoccupation que le Secrétaire général a fait état d'une estimation du Ministère afghan de l'intérieur selon laquelle près de 7200 combattants étrangers se trouveraient actuellement en Afghanistan. Il est évident qu'ils n'auraient pas pu rentrer en Afghanistan ou continué à commettre leurs attentats terroristes sans un appui fourni bien au-delà des frontières du pays. Le Président Ghani a pris des mesures exceptionnelles pour lancer un processus de réconciliation en vue d'instaurer la paix dans son pays. Malheureusement, ces efforts se heurtent constamment à l'opposition des Taliban et de leurs partisans.

L'Inde continuera de soutenir un processus de réconciliation véritablement dirigé et contrôlé par les Afghans dans le cadre de la Constitution afghane et des limites acceptées sur le plan international.

Je tiens également à rappeler une fois encore l'importance que nous attachons au renforcement de la connectivité économique de l'Afghanistan avec les marchés de la région. La situation géographique exceptionnelle de l'Afghanistan en fait une voie de passage naturelle entre les peuples et les marchés de l'Asie centrale et les régions à croissance rapide de l'Asie du Sud et au-delà. L'Inde a pris des mesures pour contribuer à la réalisation de cette connectivité. Nous avons fait part de notre volonté de prendre part à un accord de commerce et de transit élargi avec le Pakistan, l'Afghanistan et le Tadjikistan. Nous étudions avec le Gouvernement iranien le moyen d'utiliser le port iranien de Chabahar pour donner à l'Afghanistan un autre accès à une voie maritime. Et nous avons offert à l'Afghanistan, de manière unilatérale, l'accès aux installations du point de contrôle intégré d'Attari situé au point de passage frontalier de Attari Wagah entre l'Inde et le Pakistan.

Enfin, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan doit continuer de jouer un rôle de

premier plan dans l'élaboration et la coordination des efforts déployés par la communauté internationale pour apporter une aide à la transition politique et économique de l'Afghanistan. Nous sommes prêts à participer à ce processus, et nous attendons avec intérêt la poursuite des débats sur la poursuite des activités de la MANUA en Afghanistan.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Pakistan.

M^{me} Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial, M. Nicholas Haysom, pour la perspicacité de son rapport.

Aujourd'hui, l'Afghanistan se trouve face à des défis à relever et des chances à saisir. La direction prise vers la Décennie de la transformation est difficile sur tous les fronts, car le pays doit faire face à l'insécurité, à la fragilité de l'économie et l'économie illicite, pour ne citer que quelques problèmes. Nous constatons avec satisfaction que le processus de formation du Gouvernement a été mené à bien, et nous nous félicitons également de la nomination de la première femme à la Cour suprême du pays. Tout cela constitue un début prometteur. Mais il reste encore beaucoup à faire, et tandis que l'Afghanistan tâche de remédier à ses nombreux défis, la communauté internationale doit continuer de se tenir à ses côtés. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a un rôle crucial à cet égard. Ses travaux, conformément aux priorités établies par le Gouvernement afghan sont vivement appréciés. Nous avons tous un enjeu crucial dans la stabilité de l'Afghanistan, et nous devons tous contribuer à cet objectif.

Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2015/422), au cours des trois derniers mois, nous avons avancé sur la trajectoire positive d'une collaboration accrue entre l'Afghanistan et le Pakistan. Le mois dernier, le Premier Ministre de mon pays s'est rendu à Kaboul pour la deuxième fois, mais la première fois depuis l'avènement du Gouvernement d'union nationale. Les deux dirigeants sont convenus que nos relations bilatérales continueront d'être guidées par trois principes essentiels, dont le premier est le respect de la politique de non-ingérence, la deuxième consistant à veiller à ce que leurs territoires respectifs ne soient pas utilisés contre l'autre, et le troisième consistant à veiller à ce que les ennemis de l'Afghanistan soient considérés comme les ennemis du Pakistan, et inversement. Les deux dirigeants sont également convenus de développer

leurs échanges et d'intensifier la coopération régionale, ce qui, nous l'espérons, marquera le début d'une nouvelle ère de paix et de développement dans notre région, un facteur gagnant-gagnant pour tous.

C'est le Pakistan qui a l'enjeu le plus élevé possible dans la paix et la stabilité en Afghanistan. Le terrorisme reste un défi à relever par nos deux pays et l'ensemble de la région. Nous avons fermement condamné la récente recrudescence de la violence en Afghanistan et le nombre de victimes civiles qui en ont été les sinistres conséquences. Rien ne justifie le meurtre d'innocents, l'attaque atroce de ce matin contre le Parlement afghan ou, comme nous l'avons vu la semaine dernière, la destruction d'hôpitaux. Nous sommes résolus à combattre cette menace ensemble, et intensifions notre coopération avec les militaires et les services de renseignement de Kaboul. Pour notre part, nous venons d'achever avec succès la première année de nos opérations militaires contre les terroristes et les militants armés dans le Nord-Waziristan. Nous nous sommes engagés à éliminer tous les terroristes, sans distinction d'aucune sorte. Et que je sois bien claire : nous œuvrerons sans relâche à éradiquer le terrorisme, quels qu'en soient les auteurs, externes ou internes. Toute tentative visant à déstabiliser des régions de notre pays ou à s'en prendre à son intégrité territoriale provoquera une réponse énergique.

Le Pakistan peut et doit jouer un rôle constructif dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afghanistan, et la meilleure façon d'y parvenir, c'est au travers d'un processus de réconciliation nationale lancé et dirigé par les Afghans eux-mêmes. Nous nous félicitons des premières mesures préliminaires prises ces derniers mois pour faire avancer ce processus, et nous espérons qu'elles aboutiront à des pourparlers directs ainsi qu'à une désescalade de la violence. Le Pakistan fera tout ce qui est en son pouvoir pour encourager ce processus. Son succès exigera des concessions réciproques et, par-dessus tout, une patience stratégique

Une paix durable en Afghanistan mènera à la stabilité régionale, pierre angulaire du processus « Au cœur de l'Asie ». En sa qualité de coprésident de ce processus, le Pakistan a accueilli une réunion de hauts fonctionnaires à Islamabad en mai, offrant ainsi l'occasion d'engager des discussions approfondies sur toute une gamme de questions, y compris les projets régionaux tels que le gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde et le Corridor économique Chine-Pakistan.

Dans son rapport, le Secrétaire général note une augmentation du nombre de retours volontaires des réfugiés afghans du Pakistan et d'Iran. Le Pakistan continue cependant d'être l'un des deux pays à accueillir la population de réfugiés la plus nombreuse au monde. Nous nous félicitons de l'engagement pris par le Gouvernement afghan de faciliter le retour et la réinsertion des réfugiés, et nous espérons que la MANUA continuera à fournir son aide en la matière. Le Premier Ministre de mon pays a assuré le Président Ghani que les réfugiés afghans ne seront pas rapatriés de force.

Le rapport indique également que les opiacés représentent encore l'équivalent de 13 % du produit intérieur brut de l'Afghanistan. Bien que nous nous félicitons des efforts déployés par les autorités chargées de faire appliquer la loi afghane pour contrer cette menace, une action plus ciblée est nécessaire, avec l'appui de la communauté internationale.

Enfin, les liens entre le Pakistan et l'Afghanistan vont au-delà des limites de temps et d'espace. Nos destins sont liés. Comme le Premier Ministre, M. Nawaz Sharif, l'a dit à Kaboul, « Nous avons toujours soutenus le peuple afghan, à travers toutes ses épreuves et ses tribulations ». Je tiens donc à assurer l'Afghanistan de notre détermination continue à rester aux côtés de son peuple, à contribuer de toutes les manières possibles à atteindre les objectifs de la Décennie de la transformation, et à instaurer une paix durable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Suède.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Nous nous associons à la déclaration que prononcera tout à l'heure le représentant de l'Union européenne et, en particulier, à l'accent mis sur la nécessité d'une réforme électorale en Afghanistan, mesure indispensable pour préserver la participation croissante à la vie politique et le renforcement de la société civile. Je tiens par ailleurs à faire quelques observations à titre nationale.

Tout d'abord, bien sûr, nous condamnons fermement l'attentat contre le Parlement à Kaboul, ce qui constitue une atteinte à la démocratie. L'appui que nous apportons à ceux qui édifient un Afghanistan pacifique et démocratique doit être indéfectible.

Je remercie M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général, et son personnel pour son exposé et pour le travail qu'ils accomplissent sur le terrain. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin de

ses observations. La Suède note tout particulièrement les conséquences effroyables du conflit sur la population civile que les rapports mettent en relief. L'augmentation continue du nombre des victimes civiles est déplorable et préoccupante.

Il a été dit à maintes reprises, notamment dans cette salle, qu'il s'agit d'une année critique pour l'Afghanistan et le peuple afghan. C'est également une année cruciale pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). La réduction de la présence des forces internationales de sécurité dans le pays et le prochain examen du mandat de la MANUA nous donnent une excellente occasion de renforcer la MANUA dans les domaines où elle aura le plus d'effet au cours des années à venir, notamment s'agissant de couvrir une zone géographique la plus large possible en Afghanistan et de faire en sorte qu'il y ait un processus de paix véritable et réussi.

Notre appui à la MANUA demeure inébranlable. Nous exprimons notre gratitude aux hommes et aux femmes qui travaillent à la Mission à Kaboul ainsi que dans les provinces plus reculées d'Afghanistan. On ne saurait trop insister sur l'importance d'une présence internationale ambitieuse, notamment dans les régions les plus isolées. La situation nécessite que la communauté internationale parle et agisse d'une seule voix, et une coopération et une coordination multilatérales efficaces dans le cadre des Nations Unies demeurent vitales.

La récente spirale d'attaques contre les agents humanitaires opérant en Afghanistan est révoltante et condamnable. L'espace humanitaire est en train de se réduire à une vitesse et une échelle catastrophiques, et les agents humanitaires sont empêchés de fournir l'assistance humanitaire la plus élémentaire et de rechercher des solutions durables pour la population afghane. Pour empêcher que cette tendance n'ait de graves effets à long terme et faire cesser la violence gratuite, il faut que l'accès humanitaire soit rétabli et la sécurité des agents humanitaires garantie.

Le conflit ne pourra être réglé que par un dialogue pacifique et sincère. Le processus de paix doit être préparé et mis en œuvre minutieusement. Aucun compromis n'est possible sur les principes, les droits et les libertés qui ont déjà fait l'objet d'un accord et sont consacrés par la Constitution afghane. Pour réussir, le processus de paix doit être représentatif et n'exclure personne. Empêcher certaines composantes de la population afghane, comme par exemple les femmes, d'y prendre part remettrait en question ce qui est le

fondement même d'une société pacifique. Nous appelons donc à la pleine mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) et demandons au Gouvernement de s'attacher à préserver le libre exercice par les femmes de leurs droits fondamentaux. Un processus de paix véritable et sans exclusive peut être porteur de transformation et permettre aux Afghans de croire en un Afghanistan capable de répondre pleinement à leur aspiration légitime à une vie plus prospère et plus sûre.

En 2001, nous, la communauté internationale, avons fait preuve d'une unité sans précédent pour bâtir un avenir stable pour l'Afghanistan. Depuis, 14 années se sont écoulées et le monde est devenu plus instable à bien des égards. Il n'y a jamais eu autant de conflits nécessitant l'attention de la communauté internationale. Bien que beaucoup a été accompli en Afghanistan, le chemin est encore long. Il importe donc que nous réaffirmions notre appui à l'Afghanistan et que nous honorions nos engagements. Dans le même temps, il faut qu'il y ait des réformes concrètes et des progrès réels dans le pays. La feuille de route pour les années à venir a déjà été approuvée. Elle est énoncée notamment dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo et dans le document « Realizing Self-Reliance » (Sur la voie de l'autonomie) proposé par le Gouvernement afghan.

La Suède apporte à l'Afghanistan un soutien considérable et sur le long terme. Il a débuté il y a plusieurs décennies et se poursuivra tout au long de la Décennie de la transformation sous la forme d'un montant prévu de 1,2 milliard de dollars d'aide. Le Gouvernement et le peuple afghans peuvent compter sur notre appui continu en cette période critique, placée sous le signe des réformes, des engagements tenus et de l'autonomie véritable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au chef de la délégation de l'Union européenne.

M. Mayr-Harting (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ainsi que l'Ukraine et l'Arménie souscrivent à cette déclaration.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2015/422) et le Représentant spécial Haysom de son exposé. M. Haysom peut compter

sur notre appui continu dans l'accomplissement de son importante mission. Je remercie par ailleurs l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Tout d'abord, je tiens à rappeler que nous condamnons avec la plus grande fermeté l'effroyable attentat commis aujourd'hui à Kaboul. Nous exprimons nos plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple afghans ainsi qu'aux familles des victimes. Je réaffirme également le plein appui de l'Union européenne au rôle que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et tous les organismes des Nations Unies continuent de jouer pour venir en aide au peuple afghan et coordonner l'assistance de la communauté internationale. Le rôle de l'ONU pour aider le Gouvernement d'union nationale à mettre en œuvre ses priorités continue de revêtir une importance vitale, en particulier pour ce qui est de veiller à ce que les Afghans dans tout le pays soient en mesure de bénéficier des programmes du Gouvernement et de l'aide internationale.

Le rapport du Secrétaire général montre que les Taliban et d'autres groupes insurgés continuent d'afficher le mépris le plus total pour la vie des Afghans, et les événements tragiques et dramatiques de ce jour n'en sont que le dernier exemple en date. Bien qu'ils s'en défendent par de vaines protestations, les insurgés continuent de planifier des attaques visant la population civile afghane. Cela se solde malheureusement par un niveau record de pertes civiles. L'Union européenne continue d'appuyer la mise en place d'un processus de paix dirigé et pris en main par les Afghans. Mais cette paix doit se traduire par la cessation de la violence et de tous les liens avec le terrorisme, et surtout par le respect des droits des Afghans, tels qu'énoncés dans la Constitution, notamment les droits des femmes et des filles.

Le plan de réformes envisagé par le Gouvernement d'union nationale dans le document « Realizing Self-Reliance » (Sur la voie de l'autonomie) qu'il a présenté à la Conférence de Londres en décembre 2014 constitue un programme global que l'Union européenne approuve et appuie volontiers. L'Union européenne se félicite que le Gouvernement d'union nationale soit maintenant presque totalement constitué, car il lui faut désormais définir un plan prioritaire de mise en œuvre des réformes critiques dont l'Afghanistan a besoin pour pérenniser les progrès réalisés jusqu'ici et en permettre de nouveaux. Le Gouvernement doit notamment se pencher sur les mesures qu'il peut prendre dans l'immédiat pour

accroître la confiance économique, générer des recettes et permettre à la Commission spéciale sur la réforme électorale d'entamer réellement ses travaux afin de déterminer comment le système électoral actuel peut être réformé. Ces mesures sont absolument essentielles pour la stabilité politique et économique dont a besoin l'Afghanistan s'il veut avancer dans le règlement des problèmes sociétaux de longue date, tels que la corruption et les menaces que représentent le trafic de drogue et la criminalité organisée, l'absence d'état de droit illustrée par le dysfonctionnement du système judiciaire, et le traitement honteux qui continue d'être réservé aux femmes et aux enfants.

L'Union européenne demande à ce que ces questions forment le socle d'un Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo révisé, en faveur duquel le Gouvernement et la communauté internationale se sont engagés à la Conférence de Londres. La prochaine réunion des responsables de haut niveau du Cadre de responsabilité mutuelle à Kaboul est une excellente occasion pour le Gouvernement de transformer la vision présentée par le Président Ghani à Londres en un programme de réformes concret et prioritaire, énoncé dans un Cadre de responsabilité mutuelle mis à jour et que tous les Afghans peuvent faire leur. Ce nouveau cadre de responsabilité sera le point de départ de la poursuite du niveau exceptionnel d'assistance fournie par la communauté internationale, y compris l'Union européenne et ses États membres. L'Union européenne invite l'Afghanistan à poursuivre ses contacts actifs avec ses partenaires régionaux, comme cela a été le cas ces trois derniers mois, car la coopération régionale est un moteur de stabilité et de prospérité, pas seulement pour l'Afghanistan mais pour la région tout entière.

En conclusion, les aspirations légitimes des Afghans à une plus grande prospérité et à davantage de stabilité en Afghanistan ne sauraient être l'otage des caprices des insurgés. L'Union européenne va travailler avec le Gouvernement d'union nationale pour l'aider à mettre en place un programme de réformes qui s'attaque aux problèmes cruciaux qui continuent de barrer la route au progrès en Afghanistan. La situation dans le pays fait qu'il reste indispensable que l'ONU soutienne les projets du Gouvernement, et je confirme une nouvelle fois l'appui constant de l'Union européenne au rôle de la MANUA.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Okamura (Japon) (*parle en anglais*) : Je suis gré à la Malaisie d'avoir convoqué cette importante séance. Je tiens à remercier sincèrement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de son exposé très complet. Nous lui sommes reconnaissants, à lui et à son équipe dévouée, du travail remarquable qu'ils effectuent dans des conditions difficiles. Je remercie aussi l'Ambassadeur Tanin de l'Afghanistan de sa déclaration.

Nous condamnons énergiquement l'attaque qui a visé le Parlement afghan ce matin. Nous exprimons à nouveau toute notre solidarité au peuple afghan et nos sincères condoléances aux familles des victimes de ce crime.

Lorsque des dizaines de millions d'hommes et de femmes afghans sont allés mettre leur bulletin dans l'urne l'année dernière, nous savions que le chemin de l'Afghanistan vers l'autonomie serait rempli de possibilités nombreuses mais également d'obstacles importants. À l'approche de la fin du premier semestre de la Décennie de la transformation de l'Afghanistan nous voyons se profiler chacun des deux aspects.

Le Gouvernement d'union nationale est presque entièrement formé et il renforce ses liens économiques et politiques avec ses partenaires régionaux et internationaux. De l'autre côté, la croissance économique demeure faible. Nous assistons également à un regain alarmant de violence, avec pour résultat la mort d'un nombre record de civils. Une direction politique ferme et inclusive est nécessaire si l'on veut surmonter ces difficultés sur le plan de la sécurité et préparer la voie à la viabilisation économique du pays.

Compte tenu de la situation, nous sommes préoccupés de ce que la réforme électorale n'ait pas encore commencé. En outre, il est déconcertant que le calendrier des élections législatives, qui devaient se tenir avant le 21 mai, selon la constitution afghane, doive encore être défini.

Conscients que c'est une certaine certitude sur le plan politique qui sous-tend la sécurité et la croissance économique, nous appelons à mettre en œuvre en temps voulu les réformes électorales et les élections législatives. Nous comptons également sur le Gouvernement dirigé par le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, pour accélérer son processus de réforme et s'atteler aux problèmes du pays, y compris la corruption, la sécurité et l'économie. Alors que l'Afghanistan progresse vers la paix, la prospérité

et l'autonomie, nous considérons que les questions suivantes n'ont rien perdu de leur importance : le renforcement de la gouvernance, la progression de la réconciliation politique, et la consolidation des fondations d'une économie durable.

Premièrement, alors que l'Afghanistan gravit les premiers échelons vers l'autonomie, nous voyons la résolution et les capacités du Gouvernement mis à l'épreuve. À cet égard, nous nous félicitons que l'Afghanistan s'efforce de renforcer la gouvernance. La lutte contre la corruption, qui concerne aussi le pouvoir judiciaire et les gouvernements locaux, revêt une importance particulière. Comme l'a fait observer à juste titre le Gouvernement afghan, la corruption augmente le coût du développement et endommage sa crédibilité aux yeux de son peuple.

Nous sommes également alarmés par la situation, s'agissant de la sécurité, et le nombre record de victimes civiles sur le terrain, notamment dans les provinces septentrionales de Kunduz et du Badakhstan. Nous notons de même avec préoccupation la présence de combattants étrangers dans le pays. Toutefois, nous demeurons persuadés que les forces de sécurité et de maintien de l'ordre sont à la hauteur de la tâche. À cette fin, le Japon continuera d'aider l'Afghanistan à renforcer ses capacités de maintien de l'ordre, principalement au moyen du Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan, auquel le Japon a déjà versé plus d'un milliard de dollars de contributions. Notre assistance a permis à l'Afghanistan de doubler la taille de ses effectifs de police en quatre ans. En outre, sachant que l'efficacité du maintien de l'ordre dépend des capacités et du dévouement des individus, le Japon fournit des services de renforcement des capacités dans des domaines aussi divers que l'alphabétisation et la formation juridique. Ainsi, le Japon, en coopération avec la Turquie et l'OTAN, fournit actuellement une assistance à la formation de 325 femmes policiers en Turquie, eu égard à l'importance de la protection des droits des femmes.

Deuxièmement, la réconciliation politique fait partie intégrante de la stabilité de l'Afghanistan à long terme. À cet égard, nous nous félicitons des contacts pris entre le Gouvernement et les acteurs nationaux et régionaux pour promouvoir la réconciliation. En outre, nous nous réjouissons de ce que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan facilite un dialogue à cette fin sous la direction de la société civile. Le Japon, pour sa part, préconise la réinsertion pacifique

des anciens combattants dans la société afghane. Le Japon, qui est l'un des premiers à contribuer au programme en faveur de la paix et de la réintégration en Afghanistan et à d'autres efforts, a contribué au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration de quelque 60 000 anciens combattants, au démantèlement de 737 groupes armés et à la collecte de 276 000 armes. Le Japon escompte de nouveaux progrès, ainsi que la consolidation des progrès démocratiques de l'Afghanistan sur la voie de la paix et de la prospérité.

Troisièmement, les perspectives et la croissance économiques sont des aspirations légitimes de tous les Afghans. Nous sommes par conséquent préoccupés par le ralentissement économique qui, entre autres facteurs, a été attribué aux incertitudes liées aux conditions politiques et de sécurité. Néanmoins, les moteurs de la croissance à long terme, en particulier le capital humain et l'intégration économique, donnent des signes encourageants. Grâce à l'assistance fournie par le Japon et la communauté internationale, le nombre d'enfants scolarisés a été multiplié par 9 pour atteindre 9,2 millions en 12 ans. Concernant l'intégration économique, nous avons aidé à mettre en place plus de 700 kilomètres de nouveaux axes routiers qui s'étendent sur tout le pays. L'aéroport international de Kaboul, remis en état avec l'aide de Japon, a vu augmenter son trafic de passagers de 150 % en l'espace de cinq ans. En outre, le Japon a approuvé tout récemment, le 2 juin, le décaissement de 25 millions de dollars en fonds de contrepartie destinés à aider le Gouvernement afghan à conclure un contrat de gestion de l'espace aérien civil. De plus, le Japon travaille également, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, entre autres, au renforcement de la productivité de l'agriculture, qui est la plus grande source d'emplois dans le pays. Pour optimiser le potentiel économique que recèle l'Afghanistan, nous comptons sur le Gouvernement pour mettre en œuvre son programme de réforme, intitulé « Sur la voie de l'autonomie » afin de remédier à sa vulnérabilité budgétaire et d'améliorer la sécurité et la stabilité politique.

Pour terminer, le Japon et la communauté internationale se tiendront aux côtés de l'Afghanistan à mesure qu'il surmonte ses difficultés initiales et consolide ses fondations afin de s'autonomiser. Nous prenons acte, pour nous en féliciter, du fait qu'une commission tripartite à laquelle participent les pays donateurs a été mise sur pied afin d'examiner le rôle, la structure et les activités de toutes les entités des Nations Unies en Afghanistan. Quelle qu'en soit la forme, le

Japon tient à réaffirmer sa solidarité avec le peuple afghan et son engagement d'apporter son concours à ce pays alors qu'il s'achemine vers la paix, la prospérité et l'autonomie, en vertu du principe de responsabilité mutuelle.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Eler (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, condamner fermement l'odieux attentat terroriste perpétré aujourd'hui contre le Parlement afghan. Nous exprimons nos sentiments de solidarité avec le Gouvernement et le peuple afghans et soulignons une fois encore que la Turquie est aux côtés de l'Afghanistan dans sa lutte contre le terrorisme.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport complet (S/2015/422) et son Représentant spécial, M. Nicholas Haysom, ainsi que l'Ambassadeur Zahir Tanin, de leurs exposés.

Nous nous félicitons que la formation du Cabinet afghan soit terminée et réitérons nos vœux de succès au Gouvernement d'union nationale. L'Afghanistan a accompli dans les 13 dernières années d'importants progrès dans tous les domaines. Afin que ces acquis puissent être maintenus et que l'on puisse continuer de faire fond sur eux pour d'autres progrès, l'appui constant de la communauté internationale à l'Afghanistan, en particulier durant la Décennie de la transformation, est d'une importance considérable. Nous estimons que le retrait de la présence internationale d'Afghanistan ne doit pas se faire en fonction du calendrier mais des conditions sur place.

La Turquie appuie pleinement le Gouvernement afghan dans ses efforts pour ramener la paix, la stabilité et la prospérité en Afghanistan. Le processus de paix et de réconciliation revêt la plus haute importance si l'on veut instaurer une paix et une stabilité durables en Afghanistan. Nous espérons que les efforts de paix et de réconciliation dirigés et pris en charge par les Afghans donneront des résultats positifs.

L'engagement de la Turquie vis-à-vis de l'Afghanistan est un engagement à long terme. Nous apportons des contributions globales en Afghanistan tant au niveau bilatéral que par la voie de l'ONU et de l'OTAN. Dans le domaine de la sécurité, la Turquie a assumé la responsabilité de « nation-cadre » dans la région de Kaboul au sein de la mission Soutien résolu de l'OTAN. En outre, depuis le 1^{er} janvier 2015, nous assumons les responsabilités de gestion et de

sécurisation de l'aéroport international de Kaboul, pour une durée de deux ans.

Nous avons confirmé notre promesse d'allouer un montant de 60 millions de dollars aux Forces de défense et de sécurité nationales afghanes pour la période 2015-2017 et avons d'ores et déjà versé l'engagement de la première année. Les Forces armées turques ont formé environ 17 500 soldats de l'Armée nationale afghane depuis 2001. De plus, à ce jour, un total de 1 956 recrues de la police afghane ont reçu une formation dans le cadre de quatre programmes de six mois, et 494 femmes ont également été formées dans des programmes similaires. En outre, un total de 1 374 élèves policiers afghans ont reçu une formation au centre rattaché à l'équipe de reconstruction de la province de Wardak, jusqu'à la cessation de ses activités. De plus, la Turquie a organisé à l'intention des agents des services de répression afghans 82 programmes de formation spécialisés sur divers sujets de l'application des lois, notamment la lutte contre les stupéfiants, et elle envisage de continuer de le faire.

Notre assistance au peuple afghan est le programme d'aide au développement le plus complet jamais réalisé en faveur d'un autre pays par la Turquie. Dans ce cadre, la Turquie a mené à bien près de 800 projets en Afghanistan depuis 2001, d'une valeur de plus de 300 millions de dollars, et l'a fait dans toutes les provinces de l'Afghanistan sans donner la priorité à un groupe ethnique quelconque. Nous nous sommes aussi engagés à verser 150 millions de dollars aux efforts de développement déployés en Afghanistan pour la période 2015-2017. En ce qui concerne l'aide humanitaire, nous avons mené à bien 51 projets d'une valeur de 1,7 million de dollars.

Une paix et une stabilité durables en Afghanistan ne seront possibles que dans un cadre régional qui met à profit l'énergie positive et la coopération au sein de la région. Dans cet esprit, la Turquie continuera d'appuyer le dialogue entre l'Afghanistan et les pays voisins. Nous attendons avec intérêt la prochaine réunion ministérielle du Processus d'Istanbul - Au cœur de l'Asie, qui doit se tenir à Islamabad. Tout en nous félicitant du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2015/422), nous aimerions compléter le chapitre sur la coopération régionale en ajoutant que dans le cadre du Processus d'Istanbul, la Turquie, en tant que co-chef de file des mesures de confiance en matière de lutte contre le terrorisme, a organisé à Ankara en avril 2015 un cours de trois jours sur la défense contre les attentats-suicides.

La Turquie continuera de mener des activités analogues dans le cadre du Processus.

Pour terminer, je tiens à souligner que nous continuerons d'apporter notre contribution à la sécurité, au développement et au renforcement des capacités de l'Afghanistan.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Braun (Allemagne) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais me joindre à ceux qui ont remercié le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, de son exposé détaillé d'aujourd'hui. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa déclaration.

L'Allemagne s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne.

L'année dernière, l'Afghanistan a organisé avec succès l'élection présidentielle qui a conduit à la première passation de pouvoirs démocratique et pacifique de l'histoire souvent douloureuse du pays. Cette élection ont abouti à la formation d'un Gouvernement d'union nationale. Comme la session législative du Parlement afghan prend fin aujourd'hui, nous encourageons vivement le Gouvernement à continuer à consolider la démocratie et à se fixer un calendrier précis pour la tenue des élections législatives et provinciales dans les meilleurs délais.

Il est de la plus haute importance que le peuple afghan retrouve confiance dans les processus électoraux démocratiques. Les réformes électorales à venir sont de nature à renforcer la crédibilité et la viabilité du système électoral. Elles doivent reposer sur un large consensus politique incluant les différents camps politiques ainsi que la société civile. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la mise en place de la Commission sur la réforme électorale et nous lançons un appel pour qu'elle assume ses fonctions le plus rapidement possible. Un organe législatif pleinement opérationnel aux côtés d'un Gouvernement d'union nationale efficace est une condition *sine qua non* pour s'attaquer aux nombreux problèmes auxquels l'Afghanistan doit faire face et pour tirer parti des nombreuses réalisations de la décennie écoulée.

Le moment est à présent venu de mettre en œuvre la stratégie de réforme ambitieuse présentée par le Président Ghani et le Chef de l'exécutif Abdullah sous le titre « Realizing Self-Reliance » (Sur la voie de

l'autonomie), dans l'intérêt du peuple afghan. La mise à jour du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo est la pierre angulaire de ce processus. Le Gouvernement dialogue avec ses partenaires pour définir de nouvelles priorités qui engageront fermement l'Afghanistan sur la voie de l'autosuffisance, et ce processus doit être poursuivi. L'un des résultats dont on est déjà certain est que la communauté internationale respectera ses engagements et continuera d'apporter son appui à l'Afghanistan pendant la Décennie de la transformation. Lors de la Conférence de Londres sur l'Afghanistan qui s'est tenue en décembre dernier, l'Allemagne a renouvelé son engagement de maintenir jusqu'en 2016 le niveau extraordinaire de l'assistance qu'elle apporte aux civils, à hauteur de près de 500 millions de dollars par an.

L'Organisation des Nations Unies et ses fonds et programmes ainsi que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan continueront de jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique et des priorités de développement de l'Afghanistan. Le rôle de l'ONU étant susceptible d'évoluer au fil du temps, nous nous félicitons de la création de la Commission tripartite, conformément à la résolution 2210 (2015). Toute recommandation permettant d'améliorer l'efficacité de la coopération entre le Gouvernement afghan, l'ONU et les pays donateurs sera bénéfique pour la population afghane, et est donc la bienvenue.

Le nombre tragiquement élevé des victimes civiles est très préoccupant. Alors que les Taliban et d'autres groupes armés continuent de délibérément prendre pour cible des civils, y compris des femmes, des enfants et ceux qui plaident activement pour les droits de ces groupes les plus vulnérables, c'est la population civile qui paie le prix du conflit armé. L'attaque lancée aujourd'hui contre le Parlement, perturbant le processus de confirmation du Ministre de la défense par intérim est un rappel brutal des actes odieux commis par les Taliban. Nos pensées vont aux familles des victimes.

Pour terminer, je tiens à dire qu'un processus de paix conduit et contrôlé par les Afghans, qui défend les acquis en matière de droits de l'homme obtenus au cours de la décennie écoulée, en particulier les droits de la femme, est essentiel pour alléger les souffrances de la population civile. C'est pourquoi nous appuyons sans réserve le processus de paix et le rôle essentiel que joue l'ONU à cet égard.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie.

M^{me} Wilson (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente. Je tiens également à remercier le Représentant spécial, M. Nicholas Haysom, de son exposé, et à saluer la contribution inlassable du Représentant permanent, M. Zahir Tanin.

Après neuf mois au pouvoir, le Gouvernement d'union nationale s'est engagé dans un ambitieux programme de réforme. L'élaboration de plans d'action de 100 jours pour chaque ministère démontre à la communauté mondiale et au peuple afghan l'ampleur du programme de réforme. L'Australie félicite l'Afghanistan et le Gouvernement de cette initiative et les exhorte à poursuivre résolument les réformes. Depuis qu'elles assument la responsabilité d'assurer la sécurité de l'Afghanistan, nous notons que les Forces de défense et de sécurité nationales afghanes ont fait preuve d'un grand courage, d'une grande résilience et d'un solide engagement en faveur de la protection de leur pays et de leur peuple. Mais bien qu'elles luttent efficacement contre une insurrection qui perdure, nous nous attendons aussi à ce que les Taliban poursuivent leur campagne de terreur. À l'instar des autres orateurs, nous condamnons également l'attaque lancée aujourd'hui contre le Parlement afghan à Kaboul, et nous réaffirmons notre ferme soutien aux institutions légitimes du pays. Il est essentiel que les Forces de défense et de sécurité nationales afghanes continuent de renforcer leurs capacités, en particulier dans les provinces. L'Australie versera 300 millions de dollars en faveur de cet objectif entre 2015 et 2017.

L'économie et les finances publiques de l'Afghanistan demeurent parmi les principales préoccupations de l'Australie. La viabilité économique est la clef de l'autonomie, et nous nous félicitons donc de l'accent mis par le Gouvernement afghan sur l'amélioration de la création de sources de revenus, la rationalisation des dépenses, et la lutte contre la corruption, laquelle doit être éliminée d'urgence.

Tous les résultats obtenus dans ce domaine ne profiteront pas uniquement à l'économie afghane, ils permettront aussi de renforcer la confiance entre le peuple afghan et le Gouvernement.

Nous considérons que 2015 marque le début d'une décennie critique pour les femmes et les filles afghanes. Nous appuyons les efforts du Gouvernement d'union nationale pour préserver et développer les acquis des 14 dernières années, au cours desquelles plus de 3 millions de filles ont été scolarisées et de plus en plus de femmes ont participé à la vie

politique afghane. De plus, l'Australie accueille très favorablement la nomination récente de quatre femmes à des rôles ministériels, ainsi que la première nomination de l'histoire afghane d'une femme à la Cour suprême. Nous invitons le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, à continuer d'attirer davantage de femmes dans la vie politique du pays,, ce qui non seulement aidera les femmes et les filles de l'Afghanistan mais aura également un effet positif plus général sur l'économie et la société.

Comme d'autres l'ont souligné, parvenir à un règlement politique avec les Taliban sera nécessaire pour une paix durable en Afghanistan et dans la région. Le Gouvernement d'union nationale a enregistré des progrès satisfaisants dans le renforcement de ses liens régionaux, ce qui constitue une première étape critique. Nous exhortons l'Afghanistan et ses partenaires à continuer d'aborder la réconciliation avec détermination et pragmatisme et à faire participer les femmes afghanes aux discussions charnières portant sur l'avenir du pays.

Pour assurer la viabilité de son avenir, l'Afghanistan doit se doter de fondations démocratiques robustes et durables. Nous appelons de nouveau le Gouvernement afghan à accorder la priorité à la réforme électorale, pour que les élections futures représentent un fondement permettant à la démocratie de parvenir à maturité.

L'Australie attend avec intérêt de continuer de collaborer avec le Gouvernement afghan, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et les partenaires internationaux, afin d'aider le peuple afghan à venir à bout de ses difficultés en matière de sécurité, d'économie, de gouvernance, de droits de l'homme et de développement humain.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des Pays-Bas.

M^{me} Samson (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Les Pays-Bas s'associent à la déclaration qui a été faite par l'observateur de l'Union européenne.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé et complet sur la situation en Afghanistan (S/2015/422), le Représentant spécial, M. Haysom, de son exposé, et l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Le rapport sur la situation en Afghanistan fait état d'une forte augmentation des affrontements armés dans plusieurs provinces du fait de l'offensive de printemps des Taliban,. Le Royaume des Pays-Bas

présente ses condoléances au Gouvernement afghan pour les vies perdues au cours de cette offensive ainsi qu'après l'attaque la plus récente qui a visé le Parlement afghan à Kaboul ce matin. C'est là un rappel brutal de la menace à laquelle les civils afghans sont confrontés au quotidien. Les Pays-Bas condamnent énergiquement cette attaque abjecte qui, outre son tribut dévastateur en vies humaines, représente également une atteinte au processus démocratique en Afghanistan.

Les Forces nationales de sécurité afghanes ont réussi à repousser les insurgés, mais les Taliban continuent d'exercer une forte pression dans plusieurs provinces. Ce que n'est qu'au moyen de la réconciliation que l'on pourra instaurer une stabilité et une paix durables à long terme dans le pays. Il est donc louable que le Gouvernement d'union nationale ait pris l'initiative d'engager des pourparlers de paix avec les Taliban. Des premiers pas importants ont été faits. Les Pays-Bas sont favorables à l'approche régionale adoptée par le Gouvernement. Nous espérons également que les femmes afghanes participeront activement à ces pourparlers de paix. La paix est essentielle pour la poursuite du développement en Afghanistan.

Le Gouvernement d'union nationale avait présenté un programme de réformes ambitieux, « Sur la voie de l'autonomie », à la Conférence de Londres. Depuis lors, la formation du Gouvernement a progressé avec lenteur mais régularité. Cela étant, le Gouvernement étant quasiment au complet désormais, nous espérons pouvoir bientôt observer l'application de certaines réformes.

Les Pays-Bas espèrent qu'un projet de révision du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo sera publié avant la réunion des hauts responsables prévue à Kaboul le 5 septembre. Le Cadre doit inclure les accords issus de la Déclaration de Tokyo sur l'Afghanistan, de 2012, le programme de réformes du Gouvernement et les plans d'action de 100 jours élaborés pour les différents ministères.

Comme le souligne le rapport du Secrétaire général, le Gouvernement d'union nationale est résolu à apporter des changements durables de la situation des femmes en Afghanistan. Depuis sa formation, il a sensiblement amélioré la situation des droits de l'homme, et notamment des droits de la femme, par exemple en interdisant le recrutement d'enfants par les forces armées et de police et en s'attaquant à la corruption dans le secteur judiciaire, ainsi qu'en nommant la première femme juge auprès de la Cour suprême. Cet engagement ne doit pas se relâcher. Les Pays-Bas attendent avec

intérêt la présentation du plan national d'action afghan pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du plan d'action de 100 jours du Ministère de la condition féminine.

Les Pays-Bas sont un partenaire de longue date de l'Afghanistan, puisque la relation qui les unit remonte à plus de 10 ans. Nous avons apporté une contribution dans le secteur de la sécurité dans les provinces de Baghlan, Uruzgan, Kunduz et, actuellement, Balkh. Depuis 2002, l'Afghanistan est l'un des principaux partenaires des Pays-Bas pour ce qui concerne la coopération au développement, en particulier dans les domaines de l'état de droit, de la reconstruction et de la problématique hommes-femmes. Nous sommes un contributeur fiable au Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour la reconstruction de l'Afghanistan, qui appuie le développement économique, l'éducation, la santé et les capacités institutionnelles de l'Afghanistan. Les Pays-Bas fournissent également des contingents à la mission Soutien Résolu de l'OTAN qui fournit formation, conseils et assistance, à Mazar-e-Charif, dans le nord de l'Afghanistan. Nous avons déployé des personnels auprès de la composante formation de la Mission de police de l'Union européenne ainsi qu'à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous continuerons également d'appuyer l'Armée nationale afghane et la Police nationale afghane.

Les Pays-Bas se tiendront aux côtés du peuple afghan pendant les années qui viennent, comme l'a déclaré notre Ministre des affaires étrangères à la Conférence de Londres. Notre appui constant accompagnera de véritables réformes essentielles au sein du Gouvernement afghan, comme convenu dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, afin que l'autonomie devienne effectivement une réalité au cours de cette nouvelle ère d'appropriation et de responsabilité afghanes accrues.

Pour terminer, je voudrais profiter de cette occasion pour mettre en exergue l'appui indéfectible des Pays-Bas au rôle que joue la MANUA en Afghanistan et pour remercier la Mission du rôle constructif qu'elle ne cesse de jouer dans la coordination des efforts de la communauté internationale et dans l'exécution de son mandat politique.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Dehghani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé le présent débat sur la situation en Afghanistan. Je voudrais également remercier M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), de son exposé.

Je présente mes condoléances au peuple et au Gouvernement afghans pour les pertes qu'ils ont subies à la suite des attentats terroristes perpétrés par les Taliban contre eux, notamment celui qui a visé le Parlement aujourd'hui.

La République islamique d'Iran a toujours appuyé la paix, la stabilité, la sécurité et le développement socioéconomique en Afghanistan, et considère que la sécurité en Afghanistan est aussi importante que la sécurité qui règne à l'intérieur de ses propres frontières. Notre politique d'appui indéfectible au Gouvernement afghan n'a pas changé – et ne changera pas. Nous sommes convaincus que le Gouvernement d'union nationale est le mieux placé pour faire face aux grandes menaces qui pèsent sur la paix et le développement en Afghanistan, et nous n'épargnerons aucun effort pour apporter notre appui à cet égard.

Le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2015/422) relève malheureusement de nouveau une détérioration des conditions de sécurité dans le pays. Le rapport fait état d'une augmentation de 6 % des attaques armées et des incidents de violence par rapport à la même période en 2014 et de 45 % par rapport à la même période en 2013. Ces chiffres doivent être une source de grave préoccupation pour nous tous dans la région et au-delà. L'insécurité, l'instabilité et la pauvreté continuent de représenter un terrain fertile qui entretient la présence des groupes extrémistes violents comme les Taliban et Al-Qaida, et qui a favorisé l'émergence récente de Daech et autres combattants terroristes étrangers en Afghanistan, comme l'évoque le Secrétaire général dans son rapport.

Malheureusement, le rapport indique également que le nombre d'activités terroristes a augmenté. Nous considérons que les activités de tous les extrémistes violents en Afghanistan font peser une menace sur la sécurité de l'Iran et de toute la région. L'Iran a toujours condamné toutes les attaques violentes commises par des groupes terroristes, et nous sommes contre toute forme de coopération avec ces eux, car nous pensons

que cela va à l'encontre des efforts visant à instaurer la paix en Afghanistan.

Pour ce qui est de la coopération bilatérale, l'Iran a accueilli le Président Ghani les 19 et 20 avril. Il effectuait sa première visite officielle dans notre pays et a rencontré le Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, et le Président Hassan Rouhani, rencontres au cours desquelles les deux pays se sont engagés à resserrer leur coopération en ce qui concerne le partage des informations relatives à la sécurité, la lutte contre les stupéfiants, la mise en commun des ressources en eau et la question des réfugiés. Les deux Présidents ont aussi fait part de leur détermination à coopérer pour lutter contre l'extrémisme et le terrorisme dans la région tout entière et éliminer ces menaces.

De l'avis du Gouvernement iranien, le commerce et le transit sont deux grands domaines qui se prêtent à l'élargissement des relations entre Téhéran et Kaboul. Le projet de chemin de fer entre Herat et la ville iranienne de Khaf et la volonté de l'Iran de mettre à disposition de l'Afghanistan ses installations portuaires de Chahbahar sont deux projets majeurs actuellement en cours. L'Afghanistan est un pays sans littoral et il est reconnu que ces deux projets revêtent une grande importance. Nous devons mener dès que possible ces projets de l'avant dans le cadre de l'accord tripartite entre l'Inde, l'Afghanistan et l'Iran.

S'agissant de la lutte contre les stupéfiants, nous sommes particulièrement préoccupés par les informations faisant état d'une intensification de la culture du pavot à opium en Afghanistan ces dernières années. Il s'agit là d'un véritable signal d'alarme pour la région et au-delà. Il faut que la communauté internationale s'attaque très sérieusement à cette menace. À cet égard, nous saluons les initiatives des pays de la région, notamment la Chine, le Pakistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan et l'Iran, pour lutter contre la production et le transfert de stupéfiants. Parallèlement, un appui et un engagement fermes de la communauté des donateurs, des autorités afghanes et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sont essentiels pour endiguer la menace de la culture d'opium et du trafic de drogues. Les drogues illicites sont non seulement un problème social et de santé publique majeur, mais aussi et surtout, une des principales sources de revenus des groupes extrémistes et terroristes. C'est pourquoi la communauté internationale doit appuyer tout particulièrement l'initiative de coopération triangulaire pour lutter

contre les stupéfiants mise en place par l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan. Il s'agit d'une initiative utile qui bénéficiera à l'Afghanistan ainsi qu'aux pays de transit et de destination.

L'Iran continue d'accueillir sur son sol des réfugiés afghans. Le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans et des Afghans sans papiers doit être appuyé par des mesures visant à répondre aux besoins élémentaires des personnes rentrées en Afghanistan ou qui doivent être rapatriées, afin de leur permettre de se réinstaller de façon permanente dans leurs patrie. Cela souligne la nécessité de mobiliser un appui international accru en vue de garantir le succès des efforts de rapatriement.

Nous appuyons la MANUA et les organismes des Nations Unies dans leurs efforts pour accompagner le développement et la reconstruction de l'Afghanistan par le biais d'un engagement international robuste. La MANUA doit être renforcée plus avant du fait de son rôle irremplaçable et de ses fonctions multiformes s'agissant de relever les importants défis politiques et socioéconomiques auxquels est confronté l'Afghanistan.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Grant (Canada) (*parle en anglais*) : Ce matin nous apprenons que le Parlement afghan – le siège de la démocratie – a été attaqué par des hommes armés. Ces terroristes ont malheureusement tué des civils afghans. Mais ils n'ont pas pu assassiner les législateurs afghans, grâce à l'action courageuse des forces de sécurité afghanes. En ce jour où le Parlement élu devait confirmer le nouveau Ministre de la défense dans son poste, les militants continuent de faire la guerre au peuple afghan. Cependant, ces militants ne sont pas seuls. Ils viennent de quelque part. Ils ont été protégés, entraînés soutenus et déployés. Le Canada continue de se tenir aux côtés de la population afghane, dont la majorité a choisi la modernité et le progrès et rejette le terrorisme et la corruption.

Avec la nomination du Cabinet au complet, hormis un membre restant à confirmer, la formation du Gouvernement d'union nationale du Président Ashraf Ghani et du Chef de l'exécutif Abdullah Abdullah est presque terminée. Les efforts peuvent maintenant se concentrer sur la stabilité et la pérennité de l'Afghanistan. Nous comprenons que travailler au sein d'une structure d'union nationale présente des défis, mais un gouvernement se doit de gouverner pour fournir

les services de base à ses citoyens. Certes, certaines questions devront attendre que les conditions de sécurité s'améliorent pour être abordées, mais d'autres peuvent et doivent être réglées sur le champ. En ce sens, nous encourageons le Président et le Chef de l'exécutif à travailler ensemble pour assurer la mise en œuvre efficace des réformes essentielles qui permettront d'éradiquer la corruption, d'améliorer la gouvernance, de réduire la pauvreté, de renforcer l'économie, de protéger les droits de la personne, surtout les droits des femmes et des filles, et d'améliorer la participation à la société et à la vie politique, surtout chez les femmes et les groupes minoritaires

En outre, nous demandons avec insistance au Gouvernement de procéder à une réforme en profondeur du système électoral, afin de rétablir la confiance de la population dans la démocratie et un gouvernement représentatif. L'absence de réforme a causé le report de l'élection législative. Nous voyons d'un bon œil la prolongation du mandat de la chambre basse, de sorte que celle-ci conserve sa légitimité et sa constitutionnalité.

(l'orateur poursuit en français)

Le Canada est encouragé par certains signaux qui indiquent que les mesures de lutte contre la corruption du Gouvernement commencent à produire des résultats. Dans le rapport du 26 avril du Comité indépendant conjoint de surveillance et d'évaluation de la lutte contre la corruption, on peut voir que des progrès ont été réalisés pour répondre aux 323 recommandations. En effet, 53 recommandations ont déjà été mises en œuvre, et le travail est commencé pour 149 autres. Nous encourageons la poursuite des efforts sur ce dossier, puisqu'ils aideront la communauté internationale à poursuivre son engagement en Afghanistan.

La loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes a été promulguée en 2009, mais il apparaît clairement qu'elle n'est pas en mesure d'assurer la protection et l'aide aux femmes et aux filles afghanes comme elle le devrait. Le rapport d'avril 2015 de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur la justice à travers le regard des femmes démontre qu'il reste beaucoup à faire pour la mettre pleinement en œuvre. Une fois prêt et avec la pleine volonté du Gouvernement afghan, le Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité pourra devenir un autre élément clef qu'il faudra également veiller à mettre en œuvre pleinement et efficacement.

La primauté du droit et le principe de responsabilité doivent être appliqués en Afghanistan. Le Gouvernement ne peut choisir meilleur objectif que la protection des droits des personnes les plus vulnérables du pays pour concentrer ses efforts. Les femmes et les filles afghanes doivent se sentir en sécurité dans leur foyer et habilitées à participer pleinement au sein de leur communauté. Cela est particulièrement vrai lorsque ces droits sont violés par les forces de sécurité afghanes, par les milices proches du Gouvernement ou par les représentants du Gouvernement.

(L'orateur reprend en anglais)

Le Canada maintient son engagement envers l'Afghanistan. Il versera 330 millions de dollars des États-Unis sur trois ans à compter de 2015, afin de contribuer au financement des forces nationales de défense et de sécurité afghanes dans le but de rétablir la stabilité et la sécurité dans le pays. L'Afghanistan demeure un pays cible de l'aide canadienne au développement international. Entre 2014 et 2017, la somme de 227 millions de dollars que le Canada investira en Afghanistan permettra de consolider et d'accroître les progrès réalisés dans le secteur de la santé des mères, des nouveaux-nés et des enfants. Cette aide aidera également à assurer l'accès à une éducation de base de qualité aux enfants et aux jeunes, et favorisera la participation civile et politique des femmes, le respect des droits de la personne et l'autonomie économique. Ces fonds permettront également d'apporter un soutien essentiel à l'action contre les mines et aideront les acteurs afghans à mieux gérer les catastrophes naturelles ou causées par l'homme.

Nous voulons exprimer notre confiance dans le programme de réformes du Gouvernement en investissant 20 millions de dollars pour l'aider à combler son déficit budgétaire, soit 10 millions de fonds nouveaux et 10 millions qui ont été réalloués du Fonds d'affection spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan de la Banque mondiale. Nous sommes sensibles à la détermination et au leadership dont le Gouvernement d'union nationale a fait preuve, conformément aux principes d'efficacité de l'aide, s'agissant d'accorder la priorité à un nombre important de réformes à court terme. Le Canada a hâte que soit mis à jour le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo sur la base du programme de réforme et des priorités du Gouvernement d'union nationale annoncés à la Conférence de Londres sur l'Afghanistan en décembre 2014.

Le Canada a également salué, le 1^{er} janvier 2015, le début de la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN. Nous avons également souscrit aux principes de la mission renforcée Partenariat durable entre l'OTAN et l'Afghanistan, dans le but de prolonger notre collaboration pendant la Décennie de la transformation de l'Afghanistan.

Je dois réitérer, au nom du Ministre des affaires étrangères, M. Nicholson, et du Gouvernement canadien, le besoin primordial de mettre fin aux violations de la souveraineté de l'Afghanistan et aux ingérences, qu'elles soient directes ou indirectes, par exemple l'appui à des groupes terroristes tels que les Taliban, le Réseau Haggani, Al-Qaïda et Daech. Il est insensé de prétendre que le soutien matériel apporté à ces éléments radicaux pourrait émaner de politiques légitimes. Au final, en Afghanistan, ce sont les Afghans et les Afghanes qui paient le prix de cette folie.

Au cours de l'année écoulée, nous avons été témoins des conséquences tragiques qui surviennent lorsqu'un pays fait fi des lois internationales et fait ingérence dans la souveraineté d'un autre pays afin d'annexer le territoire et de fomenter l'instabilité, le tout derrière un mince écran de déni si facile à percer. La protection de la souveraineté de l'Afghanistan est tout aussi importante.

(l'orateur reprend en anglais)

Sans règles, le chaos surviendra. Sans la dénonciation des pires pratiques en matière de politique étrangère, l'instabilité l'emportera. Tant que l'ingérence et les violations de la souveraineté se poursuivront, l'économie de l'Afghanistan – et celle de la région – restera prisonnière d'une pauvreté qui se perpétuera.

(l'orateur reprend en français)

Le Premier Ministre de l'Inde a affirmé, durant son allocution devant l'Assemblée générale des Nations Unies, qu'il n'y a pas de différence entre « bonne terreur » ou « mauvaise terreur ». En effet, il n'y a pas de place dans le monde civilisé pour recourir à la terreur en guise d'instrument politique, et aucune cause ne peut justifier d'y recourir légitimement. La promotion de la terreur, qui est encouragée par certains États ou qui y est profondément enracinée, constitue une trahison de notre ordre international. Les sanctuaires de Quetta, de Peshawar et de Chitral, où les groupes terroristes planifient, s'entraînent ou déploient des attaques

terroristes en Afghanistan ne peuvent pas continuer à être tolérés.

En ce qui concerne la région, les pays voisins de l'Afghanistan doivent cesser d'utiliser la terreur à des fins douteuses. Nous devons faire face à cette menace de terrorisme et à tous ses complices. En effet, les pays qui appuient ces groupes ne sont pas les amis de l'Afghanistan, du peuple afghan, ou des personnes ici présentes aujourd'hui, réunies pour renouveler leurs efforts en vue de permettre au peuple afghan de connaître la liberté et la prospérité.

(l'orateur reprend en anglais)

À l'instar de la MANUA, le Canada reconnaît que les Afghans veulent désespérément un répit face à la violence constante que connaît leur pays et qui a un impact tellement négatif sur leur vie. Le Gouvernement afghan s'est engagé à instaurer la paix. Les mesures que le Gouvernement d'union nationale a prises pour faire participer les femmes au processus de paix nous

semblent encourageantes. Les terroristes ne peuvent plus prétendre se battre contre les étrangers en Afghanistan. En fait, ils combattent et assassinent des Afghans et des civils innocents, comme ceux présents aujourd'hui au Parlement. Ce sont les principales victimes de ce conflit. Les Taliban et ceux qui les soutiennent doivent cesser l'opposition armée et se joindre sans tarder au processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans.

Les Canadiens de toutes les couches de la société continuent de soutenir les Afghans dans leur quête de paix et de sécurité. Le Canada saisit la présente occasion pour assurer les Nations Unies qu'il collaborera avec le Gouvernement d'union nationale et la communauté internationale pour relever les nombreux défis auxquels l'Afghanistan continue d'être confronté.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur la liste.

La séance est levée à 13 h 15.